



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	01	SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	16
ECONOMIE	07	COMMUNICATION	02	ENERGIE	04
RURAL	09	ADMINISTRATION	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	10

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1781

8 Avril 2019

8 April 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(*) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	006 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	004/2019/DC/PR/C-KAR-HAY/CDPMMD-AG Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 004/2019/DC/PR/C-KAR-HAY/CDPMMD-AGDU 26/03/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SAFFTE INTEGRE DE DADJAMKA»ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	15-04-2019

3	Reference	005/2019/DC/PR /CDPMMD-AG Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°005/2019/DC/PR /CDPMMD-AGDU 26/3/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUKOULAI,ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	16-04-2019

4	Reference	006/2019/DC/C-KAR-HAY/CDPMMD-AG Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°006/2019/DC/C-KAR-HAY/CDPMMD-AGDU\T5/2019 POUR LA REFECTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUKOULA \, ARRONDISSEMENT DE KARHAY,DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	17-04-2019

5	Reference	02/2019/AONO/CTLI/SG /CDPMMD Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/2019/AONO/CTLI/SG /CDPMMD2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLESDE LASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TCHATIBALLDEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.LOT N'1: EP. KADA'ALOT N'2: EP. DOUDOULALOT N'3: EP. YEKWANGFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDEL (LOTS NM ET MINEDUB (LOT N°3) EXERCISE 2019LIGNE N°> 53 27 351 01 641370 2222 821 POUR LE LOT 1 ET 253 15 197 01 641370 2222 821 POUR LE LOT 3
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	002/2019/AONO/C/TLI/SG/CDPM-AI/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 002 2019/AONO/C/TLI/SG/CDPM-AI/2019 DU 29/03/2019 POUR L'ELECTRIFICATION PAR PANNEAUX (FOURNITURE ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES) SOLAIRES DANS LE CENTRE URBAIN DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. IMPUTATION : 52 27 35101641370 2242 821
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-04-2019

7	Reference	003/2019/AONO/C/TLI/SG/CDPMMD/T-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/2019/AONO/C/TLI/SG/CDPMMD/T-BEC DU 1/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE TCHATIBALI. DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA - EXERCICE 2019. MONTANT PRÉVISIONNEL : 30 000 000 FCFALIGNE N** 53 31 407 01 641370 2220 821
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-04-2019

8	Reference	004/2019/AONO/C/TLI/SG/CDPMMD-AI Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 004/2019/AONO/C/TLI/SG/CDPMMD-AI DU 1/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI, (EP KOPIRDA, EPGOUARE, EP MANHOUNOUGA) DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINDEL - EXERCICE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-04-2019

9	Reference	003/2019/NOIT/C-DATK/CDPMMD/AI Lire
	Titre/objet	NATIONAL OPENED INVITATION TO TENDERN° 003/2019/NOIT/C-DATK/CDPMMD/AIOF 26/03/2019 RELATIVE TO THE DRILLING OF FOUR (04) EQUIPPED BOREHOLES WITH HUMAN ACTIVATED PUMPS IN SOME VILLAGES OF MAYO-DANAY DIVISION, FAR-NORTH REGION. FINANCING: THE 2019 PUBLIC INVESTMENT BUDGET
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-04-2019

10	Reference	004/2019/NOIT/C-DATK/CDPMMD/AI Lire
	Titre/objet	NATIONAL OPENED INVITATION TO TENDERN° 004/2019/NOIT/C-DATK/CDPMMD/AIOF JFF/02019 RELATIVE TO THE DRILLING OF THREE (03) EQUIPPED BOREHOLES WITH HUMAN ACTIVATED PUMPS IN SOME VILLAGES OF MAYO-DANAY DIVISION, FAR-NORTH REGION. FINANCING: THE 2019 PUBLIC INVESTMENT BUDGET.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [005/2019/ONI/PR/MPC/RDFN/DDMD/DTBMD-BEC](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 005/2019/ONI/PR/MPC/RDFN/DDMD/DTBMD-BECOF 26/03/2019 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE BUILDING WORKS OF TWOCLASSROOMS BLOCK IN SOME GOVERNMENT PRIMARV SCHOOLS, IN MAYO- DANAY DIVISION - FAR NORTH REGIONLOT1:EP DE LINGOUALOT2:EP DE SOKOMLOT 3: EPB DE DOUBANGOUFINANCING: THE 2019 PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE MINISTRY OF BASIC EDUCATION

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-04-2019

12

Reference [006/2019/DC/C-DATK/CDPMMD-AG](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 006/2019/DC/C-DATK/CDPMMD-AGDU 27/03/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DEGANGALANG LOTI ET DATCHEKA LOT2, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DUMAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORDMONTANT PRÉVISIONNEL : 8 000 000 PAR LOTDÉLAI D'EXÉCUTION : 60 JOURS

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 16-04-2019

13

Reference [007/2019/AAONO/C-DATK/CDPMMD-TBEC](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/2019/AAONO/C-DATK/CDPMMD-TBEC/20192019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZOUAYE,DEPARTEMENT DU MAYO DANAY -REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTEEXERCICE 2019, IMPUTATTION: 53 40 531 07 641308 2221 821

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 16-04-2019

14

Reference [008/DDC/C.DATCHEKA/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 008/DDC/C.DATCHEKA/CDPM/2019 DU 8/3/2019

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 05-04-2019

15

Reference [0040/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA REFECTION ET LA REHABILITATION DU BATIMENT "A" DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

16

Reference [01/DP/F.34/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PREFECTORALE N° 01/DP/F.34/CDPM DU 04/2019 PORTANT AITRIBUTION DES MARCHES PUBLICS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENUA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 02/DP/F-.34/CDPM/2019 Lire Titre/objet DECISION PREFECTORALE N° 02/DP/F-.34/CDPM DU 04/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

18	Reference 020/C/MGME/SG/2019 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINTSAGOM DANS LA COMMUNE DE MENGUEME,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference 04/DM/C-BATIE/SG/ST/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-BATIE/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE DU DAO N°003/AONO/C- BATIÉ/CDPM-ROUTE /2019 DU 01/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DU TRONÇON INTER N°5 (BRIGADE DE GENDARMERIE) -ENTRÉE MAIRIE-HÔPITAL DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference 02/DC/APME/CIPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 0039 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 06030/CAA/DAF/SDAB/SAB Lire Titre/objet DÉCISION N° 06030/CAA/DAF/SDAB/SAB DU04 AVRIL 2019 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°08209/DC/CAA/CIPM/2018 DU 04/06/2018 RELATIVE À LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference 0041/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 002/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet ADDITIF N°002/C/FEICOM/DG DU 08 AVRIL 2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

24	Reference ADDITIF Lire Titre/objet ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 14 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EXERCICES 2019. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 000020/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM Lire Titre/objet REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CRTV/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EXERCICE 2019. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference 022/19/AONO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/19/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE DIVERS CONSOMMABLES A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 18-04-2019
-----------	---

27	Reference 010/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 05/04/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 05/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-04-2019
-----------	---

28	Reference N°001/AONO/C-KTA/CDPM-TBEC/2019 DU 25 Mars 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KTA/CDPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOLOFATA DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINEPIA, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU05180 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 15-04-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [001/2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC](#) [Lire](#)
Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 25/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'EP DE SOUAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 12-04-2019

30

Reference [02/AONO/C-KTA/CDPM/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-KTA/CDPM/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KERAWA DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINEPIA, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU5179
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 15-04-2019

31

Reference [002/2019/AONO/C-WINA/CIPMT-BEC](#) [Lire](#)
Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/2019/AONO/C-WINA/CIPMT-BEC DU 25/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DECLASSE A L'EP DE DJONDONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 12-04-2019

32

Reference [003/2019/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CIPM](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/2019/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CIPM- DU 25/03/2019 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE DOUAWE-KALAK, ARRONDISSEMENT DE WINA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD, FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 12-04-2019

33

Reference [003/AONO/C-KOLOFATA/CDPM-TBEC/2019](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-KOLOFATA/CDPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOUYAPE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINEPIA, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU0178
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture 15-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference [04 /2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 /2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 25/03 /2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DECLASSE DANS LES ECOLES MATERNELLES EN ZONE RURAL EM DE DJONDONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2019.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-04-2019

35

Reference [004/AONO/ C-KTA/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/ C-KTA/CDPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP AMCHIDE, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-04-2019

36

Reference [005/AONO/ C-KTA/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/ C-KTA/CDPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP TOLKOMARI, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-04-2019

37

Reference [001/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE MAYO-DARLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAYO -DARLE, DEPARTEMENT DE MAYO - BANYO REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET DLN\«SFESENNENT5 PUBLICS 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-04-2019

38

Reference [006/AONO/CDPM/H5Q/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006AONO/CDPM/H5Q/2019 DU 03 AVR 2019 POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MAYO BANYO (PHASE EU), ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/19 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/19 DU 09 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE ET CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : COMMUNE NGUIBASSAL/FEICOM, EXERCICE 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE ET LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 03-05-2019
-----------	--

40	Reference 005AONO/CDPM/H50/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005AONO/CDPM/H50/2019 DU 03 AVR 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ENIEG DE BANYO, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 23-04-2019
-----------	---

41	Reference 03/AONO/H50/CDPM/2019 DU 29 MARS 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AAONO/H50/CDPM/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES QUARTIERS KASSALA YANE ET BARAYNI, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICES 2019, 2020. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-04-2019
-----------	---

42	Reference 004/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 03 AVRIL 2019 Lire Titre/objet POUR TOUTE DENONCIATION D'ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS :673 673 20 57 25/699 37 07 48 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM DE SONGKOLONG (PHASE II), ARRONDISSEMENT DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 23-04-2019
-----------	--

43	Reference 002/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AAONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MISSANKAR ET MBOULADJI MOSQUÉE, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2019. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-04-2019
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference [007/AONO/R-CE/ D-NK/C.NGUIBASSAL/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/ D-NK/C.NGUIBASSAL/CIPM/19 DU 09 AVRIL 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONCON DE ROUTE ET CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : COMMUNE DE NGUIBASSAL/FEICOM EXERCICE 2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-05-2019

45

Reference [002/AONO/SODECAO/CIPM//2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SODECAO/CIPM//2019 DU 8AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE 4X4 STATION WAGON A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2019 (REC) LIGNE 228000

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-04-2019

46

Reference [015/AONO/CNPS/DG/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 015/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 05 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ETANCHEITE, DE REFECTION DES PEINTURES DU BATIMENT ABRITANT LE CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET DE CONSTRUCTION D'UNE GUERITE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-04-2019

47

Reference [004/AONO/CAY5/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE AU QUARTIER ESSOS DERRIERE SNACK-BAR LE PRINTEMPS – COMPLEXE ISLAMIQUE DU REPENTIR

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-05-2019

48

Reference [005/AONO/CAY5/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE ABOM – NGONÀ ET DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR BALLA – SANCTUAIRE D'ABOM

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-05-2019

49

Reference [007/19/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/19/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LA DIRECTION INDUSTRIELLE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

50

Reference [002/DC/C-DIZANGUE/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/C-DIZANGUE/CIPM/2019 TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU CAMWATER SUR 700 ML EN PVC DN 63 MM DE LA VILLE VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE DIZANGUE, COMMUNE DE DIZANGUE, RÉGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-04-2019

51

Reference [06027/CAA/DAF/SDAB/SAB](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 06027/CAA/DAF/SDAB/SAB DU 04 AVRIL 2019 POUR PRÉSÉLECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT FINANCEMENT:BUDGET CAA 2019, 2020 & 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-04-2019

52

Reference [N°001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM](#) [Lire](#)

Titre/objet LETTRE D'INVITATION DU 03 AVRIL 2019 RELATIVE A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET DEVANT CONDUIRE L'AUDIT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DU PNDP

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-05-2019

53

Reference [N° 008](#) [Lire](#)

Titre/objet SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 008 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA FINALISATION DE L'EXTENSION DES FONCTIONNALITÉS DES NOUVELLES APPLICATIONS (DESKTOP, WEB ET MOBILE) DU PRO_ADP ET DU REDÉVELOPPEMENT DE LA VERSION WEBMAPPING/MOBILEMAPPINGDATE : 03 AVRIL 2019FINANCEMENT : ETAT_ HORS C2D NUMÉRAIRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-04-2019

54

Reference [N° 043 /ASMI/MINMIDT/PRECASEM/UCP/SPMi/04-2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 043 /ASMI/MINMIDT/PRECASEM/UCP/SPMI/04-2019 DU 04 AVRIL 2019POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE REDEVABILITÉ SOCIALE DU SECTEUR MINIER CAMEROUNAIS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-04-2019

55

Reference [001/AMI/CUED/SG/DEFI/SMPI/2019 du 27/03/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CUED/SG/DEFI/SMPI/2019 DU 27/03/2019 POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA, EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference 007/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 02 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference 02/C/F.34/CDPM/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/C/F.34/CDPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ F.34/CDPM//2019 DU 1ER MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MENOUA. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 06/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°06/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 04 MARS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MANENGWASSA DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

59	Reference 01/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°01/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE A BONKENG DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

60	Reference 02/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°02/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DES HANDICAPES' DANS LA COMMUNE DE LOUM ARRONDISSEMENT DE LOUM DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference 03/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°03/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEASSI-BONEKO DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference 04/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°04/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 04 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX EN BÉTON ARMÉ ENTRÉ RÉSIDENCE PANTA-PMI PAR CHÔMECAM ET JEAN LE FILS ENTRÉ MAIRIE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

63	Reference 007/C/MGME/SG/2019 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINTSAGOM DANS LA COMMUNE DE MENGUEME,DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

64	Reference 05/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°05/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 04 MARS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DERRIÈRE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE ET LA DESCENTE DE DAVID OILA DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

65	Reference 005/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA REFECTION ET LA REHABILITATION DU BATIMENT "A" DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

66	Reference 01/C/F.34/CDPM/AC/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C/F.34/CDPM/AC/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/F.34/CDPM/ /2019 DU L" MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MENOUA Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference [004/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

68

Reference [006 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 006 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

69

Reference [007/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 02 /AOIO/MINPMEEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

70

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

71

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

72

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference 005/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 01/AONO/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA REFECTION ET LA REHABILITATION DU BATIMENT "A" DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

74	Reference 004/C/APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

75	Reference 003/2019/AONO/C-KAR-HAY/CDPMD/T-AI Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°003/2019/AONO/C-KAR-HAY/CDPMD/T-AI DU 25/03/2019POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE 25 PANNEAUX SOLAIRES DANS DANS LA CMMUNES DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET LA REGION DE L'EXTREME NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 14-04-2019
-----------	--

76	Reference DECISION N°01/D/C/SG/CDPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N°01/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

77	Reference DECISION N°02/D/C/SG/CDPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N°02/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

78	Reference DECISION N°03/D/C/SG/CDPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N°03/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

79	Reference DECISION N°04/D/C/SG/CDPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N°04/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

- 80**
- Reference [DECISION N°05/D/C/SG/CDPM/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION N°05/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
- Nature de prestation Autres Infrastructures
- Date de cloture N/A
- 81**
- Reference [DECISION N°06/D/C/SG/CDPM/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION N°06/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
- Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture N/A
- 82**
- Reference [0042/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION N° 0042/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 02 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI
- Nature de prestation N/A
- Date de cloture N/A
- 83**
- Reference [03/ONIT/BIIIC/BIIICTB/ 2019 OF 02/04/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE N° 03/ONIT/BIIIC/BIIICTB/ 2019 OF 02/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF ANURSERY BLOCK AT G.N.S. ALAHLIE AT NKWEN IN BAMENDA III MUNICIPALITY IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION, BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019
- Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture 23-04-2019
- 84**
- Reference [03/AONO/D46/SP/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/D46/SP/2019 DU 04/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.(PROCÉDURE D'URGENCE)
- Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture 02-05-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

85	Reference 95/A/BC/BCITB/2019 Lire	<p>THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HEREBY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEENRE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OF LOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY O ' A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE A FORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIRSI/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS</p>
	Titre/objet	
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

86	Reference 95/A/BC/BCITB/2019 Lire	<p>THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HERE BY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEEN RE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OFLOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY OF A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE A FORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIRSI/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS</p>
	Titre/objet	
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

87	Reference 01/C/C-POLI/SG/19 Lire	<p>COMMUNIQUE N°01/C/C-POLI/SG/19PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/AONO/C-POLI/CDPM-F/2019 DU 25 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE WINDÉPINTCHOUMBA, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.</p>
	Titre/objet	
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

88	Reference 01/C/C-POLI/SG/19 Lire	<p>COMMUNIQUE N°01/C/C-POLI/SG/19PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/AONO/C-POLI/CDPM-F/2019 DU 25 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE WINDÉPINTCHOUMBA, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.</p>
	Titre/objet	
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

89	Reference 95/A/BC/BCITB/2019 Lire
Titre/objet	THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HERE BY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEEN RE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OFLOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY OF A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE A FORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIR/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

90	Reference 001/RQ/MINMAP/BM1C/BIICTB/2019 Lire
Titre/objet	NOTICE FOR CONSULTATION CONSULTATION NO.001/RQ/MINMAP/BM1C/BIICTB/2019 OF 02/04/2019 FOR THE FURNISHING OF MEDICAL EQUIPMENT AT MEDICALIZED HEALTH CENTRE NKWEN IN BAMENDA III SUB DIVISION MEZAM DIVISION IN THE NORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
Date de cloture	22-04-2019

91	Reference 002/RQ /BIII/BIICITB/2019 Lire
Titre/objet	NOTICE FOR CONSULTATION SUBJECT MATTER: CONSULTATION N° 002/RQ /BIII/BIICITB/2019 OF FOR THE REHABILITATION OF INTERGRATED HEALTH CENTER NKWEN INBAMENDA III SUB-DIVISION IN MEZAM DIVISION FINANCING: MINSANTE, PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019
Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
Date de cloture	22-04-2019

92	Reference 01/DC/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/2019 POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAGNOUN
Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
Date de cloture	18-04-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

Reference

[95/A/BC/BCITB/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

93

THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HERE BY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEEN RE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OFLOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY OF A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE A FORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIRSI/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS

Nature de prestation

Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture

N/A

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N° 006 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019
RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° 0041 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	/	/	/	Aucun soumissionnaire

L'appel d'offres suscité est déclaré **infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant été enregistré pour la Demande de Cotation

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BAGDAMA AMATI René de Gaulle

COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°
004/2019/DC/PR/C-KAR-HAY/CDPMMD-AGDU 26/03/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL
DU CENTRE DE SAFFTE INTEGRE DE DADJAMKA»ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU
MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 40 53107 641332 2272 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de DADJAMKA, Arrondissement de KAR-HAY, Département du Mayo-Oanay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de DADJAMKA en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture

3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel est de 8 000 000fcfa

4. Allotissement

sans objet

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget Investissement Publics du MINSANTE, Exercice 2019 pour un coût prévisionnel de Huit Millions (8 000 000) de Francs CFATTC

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kar-Hay.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de Kar-Hay, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quinze (15000) francs CFA, auprès de la Recette Municipal de Kar-Hay.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 27/03/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 004/2019/DC/PR/C-KAR-HAY/CDPMM[-AG
DU 26/03/2019 pour L'EQUIPEMENT EN MATERIELMEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
DADJAMKA,
ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT ; Budget d'Investissement Public du MINSANTE
EXERCICE 2019, IMPUTATION : 52 40 53107 641332 2272 821
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

deux mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15/04/2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

AU Soumissionnaire qui remplit toutes les critères administratifs et financiers et est le moins disant

16. Durée Validité des Offres

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAGOUA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/2019/DC/PR /CDPMMD-AGDU
26/3/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
DOUKOULAI, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 40 53107 641332 2272 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kar-Har, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériels médicaux du Centre de Santé Intégré de DOUKOULA I, Arrondissement de KARHAY, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériels médicaux du Centre de Santé Intégré de DOUKOULA I en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel de Huit Millions mille (8 000000) de Francs CFATTC

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine. Par la présente consultation, (es entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget investissement PuUks du MINSANTE, Exercice 2019 pour un coût prévisionnel de Huit Millions mille (8 000000) de Francs CFATTC

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quinze mille (15 000) francs CFA, auprès de la Recette des Finances de Yagoua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 20/04/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 005/2019/DC/ CDPMM-D-AG**

**DU 20/04/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
DOUKOULAI,
'ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT OU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINSANTE
EXERCICE 2019, IMPUTATION : 52 40 53107 641332 2272 821
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

DEUX MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 20/04/2019 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAGOUA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE KAR-HAY

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE
COTATIONN°006/2019/DC/C-KAR-HAY/CDPMMD-AGDU^|T5/2019 POUR LA REFECTION DU CENTRE DE
SANTE INTEGRE DE DOUKOULA \, ARRONDISSEMENT DE KARHAY,DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 40 53107 641332 2221821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation POUR LA REFECTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUKOULA I, Arrondissement de KAR-HAY, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

la consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur LA REFECTION DUCENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUKOULA I en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

11 000 000 COUT PREVISIONNEL

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget Investissement Publics du MINSANTE, Exercice 2019 pour un coût prévisionnel de Onze Millions(11 000 000) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kar-Hay.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de Kar-Hay, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quinze mille(15 000) francs CFA, auprès de la Recette Municipale de Kar-Hay.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 17/04/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°006/2019/DC/PR/C-KAR-H3V/CDPMMD-AG
DU 28/03/2019 POUR LA REFECTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DOUKOULA I,
ARRONDISSEMENT DE KARHAY,
DEPARTBMENT DU MAYO-DANAV, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : Budget c/Investissement Public du MINSANTE
EXERCICE 2019, IMPUTATION : 52 40 53107 641332 2221821
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

DEUX MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA, et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17/04/2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

YAGOUA le 28 Mars 2019

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE TCHATIBALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2019/AONO/CTLI/SG /CDPMMD2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI DÉPARTEMENT DU MAYO DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. LOT N°1: EP. KADA'A LOT N°2: EP. DOUDOULA LOT N°3: EP. YEKWANG FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDEL (LOTS NM ET MINEDUB (LOT N°3) EXERCISE 2019 LIGNE N°> 53 27 351 01 641370 2222 821 POUR LE LOT 1 ET 253 15 197 01 641370 2222 821 POUR LE LOT 3

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 01 641370 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Tchatibali, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines Ecoles Primaires de la Commune de Tchatibali, Département du Mayo Danay, Région de l'Extrême-Nord;
LOT N°1: EP. KADA'A
LOT N°2: EP. DOUDOULA
LOT N°3: EP. YEKWANG

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

COUT PREVISIONNEL EST DE 20 000 000 FCFA PAR LOT

4. Allotissement

Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du MINDDEVEL et du MINEDUB-Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tchatibali, Tél : 695 49897, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de TCHATIBALI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de TCHATIBALI.

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont ;

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause (éventuellement le n° du lot sollicité). Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et SIX (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua, sise dans l'enceinte de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 18 Avril 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention ;

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N-001 /2019/AONO/C/TLI/SG/CDPMMD**

**DU 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY,
REGION DE
L'EXTRÊME-NORD. »**

**LOT N° (éventuellement désignation et lieu)
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL-Exercice 2019 (pour les Lots
N°1 et 2, puis MINEDUB-EXERCICE 2019 pour le Lot N°3),
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, pour chaque lot, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quatre-vingt mille pour le **lot 3 (380 000)** et **quatre cent mille (400 000) pour les lots 1 et de 2 francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, pour chaque lot, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quatre-vingt mille pour le lot 3 (380 000) et quatre cent mille (400 000) pour les lots 1 et de 2 francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 18 Avril 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1-étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2-étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3-étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BIP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur cinquante-deux (52).

13.1.3: Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 09 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Tchatabali, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux

TCHATI-BALI le 29 Mars 2019

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE TCHATIBALI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 002 2019/AONO/C/TLI/SG/CDPM-AI/2019 DU 29/03/2019 POUR L'ELECTRIFICATION PAR PANNEAUX (FOURNITURE ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES) SOLAIRES DANS LE CENTRE URBAIN DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. IMPUTATION : 52 27 35101641370 2242 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 27 35101641370 2242 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de TCHATIBALI, autorité contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour la fourniture et l'installation de 17 (dix-sept) lampadaires solaires dans le centre urbain de Tchatibali, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes: Etudes d'implantation ;

- les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 12 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules)
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2019, pour un coût estimatif total : vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2019, pour un coût estimatif total : vingt-quatre millions (24 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tchatibali, Tél :695 549 897, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de TCHATIBALI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) irancs CFA pour chaque lot, payable à la Recette municipale de TCHATIBALI.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe Acontenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- > L'enveloppe Bcontenant l'offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe Ccontenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua, sise dans l'enceinte de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 18/04/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/C/TLI/SG/CDPM-AI/2019 DU 29/03/2019
POUR L'ELECTRIFICATION PAR PANNEAUX FOURNITURE ET INSTALLATION DE LAMPADAIRES)
SOLAIRES DANS LE CENTRE URBAIN DE TCHATIBALI. DEPARTEMENT DU MAYO-DANAV,
REGION DE L'EXTREME-NORD

10. Delai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offre

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de 480.000FCFA (quatre cent quatre-vingt mille francs)

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de 480.000FCFA (quatre cent quatre-vingt mille francs) Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 18/04/2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1-étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2-étape : Evaluation du dossier technique
- 3-étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existencedans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning» ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- g) Nonsatisfaction, au moins, à seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 16 critères essentiels ci-dessous :

Présentation sur **04 critères** ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;

La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugées substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

.Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux).

TCHATI-BALI le 29 Mars 2019

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE TCHATIBALI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/2019/AONO/C/TLI/SG/ CDPMMMD/T-BEC DU 1/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE TCHATIBALI. DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA - EXERCICE 2019 MONTANT PREVISIONNEL : 30 000 000 FCFA LIGNE N° 53 31 407 01 641370 2220 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 31 407 01 641370 2220 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Tchatibali, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre zootechnique et vétérinaire à Tchatibali, dans la Commune de Tchatibali, Département du Mayo Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive ;

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 30 000 000 FCFA

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEPIA-Exercice 2019. Ligne;

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat particulier du Maire de TCHATIBALI.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Recette municipale de TCHATIBALI, après un versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante Mille Francs (50 000) francs CFA.

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe G contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission Départementale de Passation des marchés du Mayo Danay à Yagoua, sise dans l'enceinte de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 18 Avril 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

**N° 003/2019/AONO/C/TLI/SG/ CDPMD/T-BEC DU 1/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE
TCHATIBALI, DANS LA COMMUNE DE TCHATIBALI
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA-EXERCICE 2019,
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de six cent mille francs CFA (600 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de six cent mille francs CFA (600 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 18 Avril 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1-étape** ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2-étape** ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3-étape** ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur cinquante-deux (52).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 09 critères.

15. Attribution

L'Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de Tchatibali

TCHATI-BALI le 1 Avril 2019

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE TCHATIBALI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 004/2019/AONO/C/TLI/SG /CDPMMD-AI DU 1/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DETROIS (03) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI, (EP KOPIRDA, EPGOUARE, EP MANHOUNOUGA) DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINDEL - EXERCICE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641370 2246 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaines dans certaines localités de la commune de Tchatibali, le Maire. Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- L'étude hydrogéologique et implantation du forage ;
- Le forage proprement dit ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement ;
- L'essai de pompage et de débit ;
- L'équipement de surface ou superstructure ;
- La pose de pompe manuelle

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) de francs CFA par lot.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine du Génie Rural. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2019 sur les lignes d'imputations respectives

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Tchatibali, Maître d'Ouvrage dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de TCHATIBALI, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (35 000) francs CFA payable à la Recette municipale de TCHATIBALI

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commission Départementale de Passation des Marchés à Yagoua, au plus tard le 22 Avril 2019, date limite de réception des offres à 14 heures et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 00412019/AONO/C /TLI/SG/CDPMMD-AI
DU 1/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DE
TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI, (EP KOPIRDA, EP
GOUARE, EP MANHOUNOUGA) DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTREME-NORD
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO, une somme de Cent soixante mille (160 000) francs CFA pour chaque lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22 Avril 2019 à 15 heures précises par la Commission Départementale de passation des marchés Publics du Mayo-Danay, dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire,

il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non satisfaction au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur les trente-deux(32).
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

14.2 : Critères essentiels

Les critères dix essentiels sont ceux primordiaux ou dés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 3 critères ;
- Références techniques et financières sur 4 critères ;
- Note méthodologique sur 7 critères ;
- Planning d'exécution sur 3 critères ;
- Planning d'approvisionnement sur 3 critères ;
- Moyens en personnel sur 9 critères ;
- Moyens en matériel sur 3 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de TCHATIBALI, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de TCHATIBALI.

TCHATI-BALI le 1 Avril 2019

Le MAIRE

DOSEMBE Gilbert

COMMUNE DE DATCHEKA

**NATIONAL OPENED INVITATION TO TENDERN° 003/2019/NOIT/C-DATK/CDPMMD/AIOF 26/03/2019
RELATIVE TO THE DRILLING OF FOUR (04) EQUIPPED BOREHOLES WITH HUMANACTIVATED
PUMPSINSOMEVILIAGES OFMAYO-DANAY DIVISION, FAR-NOTH REGIONFINANCING: THE2019 PUBLIC
INVESTMENT BUDGET**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the drilling of equipped boreholes with human activated pumps in some villages Mayo-danay Division, the Major of DATCHEKA Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender in Emergency Procédure for the DATCHEKA COUNCIL

1. Borehole of EP KANKARWA per1;
2. Borehole of EP LINGOUA per2;
3. Borehole of LARA per3;
4. Borehole of SADIELE per4;

2. Consistance des prestations

The Works subject of this contract include:

- Etude hydrogéologique et implantation du forage;
- Forage proprement dit ;
- Equipement du forage ;
- Développement;
- Essai de pompage et de débit ;
- Equipement de surface ou superstructure ;
- Pose de pompe manuelle

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the opération following prior studies stands is eight millions (8 000 000)francs CFA per lot.

4. Allotissement

1. Borehole of EP KANKARWA per 1;
2. Borehole of EP LINGOUA per 2;
3. Borehole of LARA per 3;
4. Borehole of SADIELE per 4

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to equal conditions to Cameroon-Low related firms and companies experienced in Rural engineering.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget for the 2019 Financial Year.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the DATCHEKA council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the DATCHEKA council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of fourty thousand (40000) francs CFA payable at the public treasury.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original, and six (6) copies marked as such, should reach at the DATCHEKA council, not later than the 15/04/2019 at 02 p.m., local time and should carry the inscription:

**'NATIONAL OPENED INVITATION TO TENDER
N° 0032019/NOIT/C-DATK/CDPMMD/AI
OF 26/03/2019 RELATIVE TO THE DRILLING OF FOUR (04) EQUIPPED BOREHOLES WITH HUMAN
ACTIVATED PUMPS IN SOME VILLAGES OF MAYO-DANAY DIVISION, FAR-NOTH REGION
Financing: Public Investment Budget.
TO BE OPENED ONLY AT THE TENDER-EVALUATION SESSION".**

10. Délai de Livraison

The maximum execution date line provided by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be three (03) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in this administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of one hundred and seventy thousand (160 000) francs CFA and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer } in accordance with the special conditions of the invitation to tender.

They must not be later than three preceding the original date of subdivision of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The opening of all bids is done in a single phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on 15/04/2019 at 03 o'clock by the Tenders Board attached to the DATCHEKA council.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, (event in the event of a joint venture) with sound knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

14,1 Elimination criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to execute works subject of the tender. They could be:

- Absence of the provisional bid bond,
- false declaration or falsified documents,
- Non
- Failure to score at least twenty-two (22) out of the thirty-two (32) essential criteria;
- Absence of a quantified unit price,
- Non-conformity of the model of provisional bid bond.

14,2, Essential criteria

- Presentation out of 3 criteria;
- Contractor's references and pre-financing capacity out of 4 criteria;
- Methodology out of 7 criteria;
- Execution planning out of 3 criteria;
- Supply planning out of 5 criteria;
- Supervisory staff out of 9 criteria;
- » Site equipment to be mobilized out of 3 criteria.

15. Attribution

The Mayor of DATCHEKA Council, the Contracting Authority, shall award the contract to the tenderer with the lowest and technically compliant bid deemed to be essentially in keeping with the tenderfile. For this invitation, two lots and more can be awarded to one applicant

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for a period of ninety (90) days with effect from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the DATCHEKA council.

DATCHEKA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

GNAGA

COMMUNE DE DATCHEKA

**NATIONAL OPÈNED INVITATION TO ÎENDERN° 004/2019/NOIT/C'DATK/CDPMMD/AIOFJFF/02019
RELAUVE TOTHÈDRILLING OF THREE (03) EQUIPPED BOREHOLES WITH HUMANA OIVATED
PUMPSINSOME VILLAGES OFMAYO-DANAYDJVISUDN FAR-NOTHREGIONFINARIDNG: THE 2019PUBLIC
INVESTMENT BUDGET.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/N

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the drilling of equipped boreholes with human activated pumps in some villages Mayo-danay Division, the Major of DATCHEKA Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender in Emergency Procedure for the DATCHEKA COUNCIL

1. Borehole of GAI-GAI per 1;
2. Borehole of TAALA - FALÉ per 2;
3. Borehole of KABI per 3;

2. Consistance des prestations

The Works subject of this contract include:

- Etude hydrogéologique et implantation du forage;
- Forage proprement dit ;
- Equipement du forage ;
- Développement;
- Essai de pompage et de débit ;
- Equipement de surface ou superstructure ;
- Pose de pompe manuelle

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation following prior studies stands at eight millions (8 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

1. Borehole of GAI-GAI per 1;
2. Borehole of TAALA - FALÉ per 2;
3. Borehole of KABI per 3;

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to equal conditions to Cameroon-Low related firms and companies experienced in Rural engineering

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget for the 2019 Financial Year.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the DATCHEKA council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the DATCHEKA council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of forty thousand (40 000) francs CFA payable at the public treasury.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original copies (6) copies marked as such, should reach at the DATCHEKA council, not later than the 15/04/2019 at 02 p.m., local time and should carry the inscription: '

**OPENEO INVITATION TO TENDER
N°004 /2019/NOIT/MINMAP/C-DATK/CDPMMD/AI
OF 26/03/2019 RELATIVE TO THE DRILLING OF THREE (03) EQUIPPED BOREHOLES WITH HUMAN
ACTIVATED PUMPS in 50ME VILLAGES OF MAYO-DANAY DIVISION, FAR-NOTH REGION
Financing: Public Investment Budget
TO BE OPENEO ONLY AT THE TENDER-EVALUATION SESSION**

10. Délai de Livraison

The maximum execution deadline provided by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be two (02) months,

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in this administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of one hundred and seventy thousand (160 000) francs CFA and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer) in accordance with the special conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance

13. Ouverture des Plis

The opening of all bids is done in a single phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on 15/04/2019 at 03 o'clock by the Tenders Board attached to the DATCHEKA council.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, (event in the event of a joint venture) with sound knowledge of their files.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation criteria

14,1 Elimination criteria

The elimination criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to execute works subject of the tender. They could be:

- Absence of the provisional bid bond,
- false declaration or falsified documents,
- Non
- Failure to score at least twenty-two (22) out of the thirty-two (32) essential criteria;
- Absence of a quantified unit price,
- Non-conformity of the model of provisional bid bond.

14,2, Essential criteria

- Presentation out of 3 criteria;
- Contractor's references and pre-financing capacity out of 4 criteria;
- Methodology out of 7 criteria;
- Execution planning out of 3 criteria;
- Supply planning out of 5 criteria;
- Supervisory staff out of 9 criteria;
- » Site equipment to be mobilized out of 3 criteria.

15. Attribution

The Mayor of DATCHEKA Council, the Contracting Authority, shall award the contract to the tenderer with the lowest and technically compliant bid deemed to be essentially in keeping with the tender file. For this invitation, two lots and more can be awarded to one applicant

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for a period of ninety (90) days with effect from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the DATCHEKA council.

DATCHEKA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

GNAGA

COMMUNE DE DATCHEKA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 005/2019/ONI/PR/MPC/RDFN/DDMD/DTBMD-BECOF 26/03/2019 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE BUILDING WORKS OF TWOCLASSROOMS BLOCK IN SOME GOVERNMENT PRIMARV SCHOOLS, IN MAYO- DANAY DIVISION - FAR NORTH REGIONLOTL:EP DE LINGOUALOT2:EP DE SOKOMLOT 3: EPB DE DOUBANGOUFINANCING: THE 2019 PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE MINISTRY OF BASIC EDUCATION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 01 641308 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the building works of two classrooms block in some government Primary schools of the Mayo-Danay Division, the Mayor of the DATCHEKA Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender in Emergency Procédure for the Ministry of Basic Education.

2. Consistance des prestations

The Works, object of this national invitation to tender comprise the following tasks interalialia:

- Preparalory works;
- Excavations ;
- Foundalions;
- Inclination masonry;
- Roofing framework;
- Meta! fittings;
- Wiring;
- Painting;
- Road maintenance and diverse networks.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the opération following prior studios stands is Nincky million (19 000 000) Fcfa per lot.

4. Allotissement

Lot1: 53 27 351 01 641308 2222 821

Lot 2: 53 27 351 01 641308 2222 82!

Lot 3: 53 15 197 01 641308 2222 821

5. Participation et origine

Participation in tins invitation te tender isopen to companies of Cameroonain Nationality whicli possess the required légal, financial and technical abilities.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Council Budget of the 2019 financial yeau Budget Head:

Loti: 53 27 351 01 641308 2222 821

Lot 2: 53 27 351 01 641308 2222 82!

Lot 3: 53 15 197 01 641308 2222 821

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the contract award serviceof the DATCHEKA Council as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Divisional Délégation of Public Contracts of Mayo-Danay in Yagoua at the contract award service as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of Sixty thousands (60 000) Fcfa francs payable at the public treasury.

9. Remises des offres

The offers drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Divisional Délégation of Public Contracts of Mayo-Danay in Yagoua not later than the 15/04/2019 at two (2) o'clock and should carry the inscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 005/2019/ONI/PR/MPC/RDFN/DDMD/DTBMD-BEC
OF 26/03/2019 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE BUILDING WORKS OF TWO CLASSROOMS BLOCK
IN SOME GOVERNMENT PRIMARY SCHOOLS, IN MAYO-DANAY DIVISION - FAR NORTH REGION.**

LOT 1: I:P DELINGOUA

LOT 2: EPDESOKOM

LOT 3: EPB DE DOUBANGOU

**"DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER
APPLICATIONS"**

Financing: Public Investment Budget of the Ministry of Primary Schools

"To be opened only during the bidding session"

NB: Beyond the submission's deadline, any tenders will no longer be received.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be three (03) months per lot.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank an assurance Company approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of thirty eight hundred thousands (380 000) Fcfa per lot and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or a assurance Company approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase.

The opening of the administrative documents, the technical and financial offers shall take place on 15/04/2019 at three (3) o'clock by the Tenders Board attached to the Contracting Authority in the Divisional Délégation of Public Contracts of Mayo-Danay's hall. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria

The main relative criteria to the elimination of the offers of the candidates are defined like below:

- Uncompleted documents;
- Absence of tender security;
- Falsified documents.

14.1.2: Technical Proposal

- Incomplete documents;
- Faise déclaration, falsified or scanned
- Non-conformity of technical specifications (sub-detailed price, quantified unit; price);
- Failure to meet at least twenty (20) out of the twenty-six (26) essential criteria.

14.1.3 Financial offer

- Incomplete financial offer;
- Non-compliant documents;



- c) Omission of a quantified unit price in the financial offer;
 d) Absence of a sub-detailed price;
 e) Unrealistic and erroneous sub-detailed price
 2. Essential criteria

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

15. Attribution

The Contracting authority will assign the Contract to the Tenderer whose offer has been recognized compliant for the essential to the File of call of offers and that arranges requisite technical and financial capacities to execute the Contract in a satisfactory way and whose offer has been valued least saying while including the proposed discounts if the case arises.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from DATCHEKA Council. Tenders Unit,

DATCHEKA le 26 Mars 2019

Le MAIRE

GNAGA

COMMUNE DE DATCHEKA

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 006/2019/DC/C-DATK/CDPMMD-AGDU
27/03/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE
DEGANGALANG LOTI ET DATCHEKA LOT2, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT
DUMAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORDMONTANT PRÉVISIONNEL : 8 000 000 PAR LOTDÉLAI
D'EXÉCUTION : 60 JOURS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériels médical du Centre de Santé Intégré de GANGALANG loti et DATCHEKA lot2. Arrondissement de DATCHEKA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de GANGALANG loti et DATCHEKA lot2 en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 8 000 000 par lot

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget Investissement Publics du MINESATE, Exercice 2019 pour un coût prévisionnel de Huit Millions (8 000 000) de Francs CFA TTC par lot.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DATCHEKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Commune de DATCHEKA ; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt - mille(20000) francs CFA, auprès de la Recette Municipal de Datcheka.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées commetels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissésous plis fermé, auprès de la Délégation Départementaledes Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 16/04/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 006/2019/DC/C-DATK/CDPMMD-AG
DU /2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATEREL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
GANGALANG loti ET DATCHEKA lot2, ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU
MAYODANAY,
REGION DE L'EmÊME-NORD
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINSANTE
EXERCICE 2019, IMPUTATION :
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Délai d'exécution : 60 jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra,joindreà ses piècesadministratives une cautionde soumission (selon le modèle) établie par une banque de premierordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra,joindreà ses piècesadministratives une cautionde soumission (selon le modèle) établie par une banque de premierordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de Cent soixante mille (160 000) de francs CFA pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulierde l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 16/04/2019 à 15 heures précises dans ta salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), en présence des soumissionnaires.

Seuls lessoumissionnaires peuvent assisterà cette séance d'ouverture ou s'yfaire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier Les offres devront être chiffrées hors taxes sur lavaleur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ouN envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DATCHEKA le 27 Mars 2019

Le MAIRE

GNAGA

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/2019/AAONO/C-DATK/CDPMMD-TBEC/20192019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZOUAYE, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE EXERCICE 2019, IMPUTATION: 53 40 531 07 641308 2221 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 40 531 07 641308 2221 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de DATCHEKA, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de ZOUAYE, Département du Mayo Danay, Arrondissement de DATCHEKA.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Les VRD.

3. Coût Prévisionnel

un coût estimatif de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2019, Imputation 53 40 531 07 641308 2221 821, pour un coût estimatif de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DATCHEKA.

8. Acquisition du Dossier

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le 16/04/2019 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay en présence des soumissionnaires.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées commetels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissésous plis fermé, auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, (quartier TIKORO sur l'axe de la Camerounaise des Eaux), au plus tard le 16/04/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/2019/AAONO/C-DATK/CDPMMD-TBEC/2019
2019 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZOUAYE,
DEPARTEMENT DU MAYO DANAY -REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE
EXERCICE 2019, IMPUTATTION: 53 40 531 07 641308 2221 821**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de un million (1 000 000) de francs CFA pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de un million (1 000 000) de francs CFA pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le 16/04/2019 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2' étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA
- d) Navoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 31 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 4 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 4 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 7 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 12 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de DATCHEKA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DATCHEKA.

DATCHEKA le 27 Mars 2019

Le MAIRE

GNAGA

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 008/DDC/C.DATCHEKA/CDPM/2019 DU 8/3/2019

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉES DE PMH À L'EP LABALEGA DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA

2. Consistance des prestations

N/B

3. Cout Prévisionnel

N/B

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

U partlrpalot) Acet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de (omande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d Intervention suivant : Bâtiment tous seteurs

partlclpation A cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

FED

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de DATCHEKA Autorité Contractante, pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux

8. Acquisition du Dossier

N/B

9. Remises des offres

Soumsiionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de DATCHEKA Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de DATChAKA l' enveloppe (achetée portera la mention ;

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N° 008/DDC/C.DATCHEKA/CDPM/2019 du 8/03/2019 RELATIF AUX travaux de Construction d'un FORAGE
équipées D PMH à l'EP Labalega
Arrondissimmcnt de DATCHEKA DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD**

10. Delai de Livraison

soixante (60) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/B

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure reception des plis	Le 05/04/2019
----------------------------------	---------------

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publiics de la Commune de DATCHEKA en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation

Date et heure d'ouverture des plis	Le 05/04/2019
Lieu d'ouverture	à la Délégation Départementale de Passation des Marchés Publics MIIMMAP du Mayo Danay à YAGOUA

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

soixante (60) jours

17. Renseignements Complémentaires

A LA COMMUNE DE DATCHEKA

*DATCHEKA le 8 Mars 2019**Le MAIRE***GNAGA**

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA REFECTION ET LA REHABILITATION DU BATIMENT "A" DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2013/092 du 03 Avril 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes entreprises, modifié et complété par le décret N°2013/297 du 09 septembre 2013
Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;
Vu **l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/APME/CIPM/2019 du 21 février 2019 pour la réfection et la réhabilitation du bâtiment "A" de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises en procédure d'urgence;**
Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 29 mars 2019

DECIDE :

Article 1^{er} – le soumissionnaire **Ets AMAL**, est retenu pour la **réfection et la réhabilitation du bâtiment A de l'APME**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **19 885 073 (dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-cinq mille soixante-treize) FCFA et un délai de prestation de deux (02) mois calendaires.**

Article 3 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

DECISION PREFECTORALE N° 01/DP/F.34/CDPM DU 04/2019 PORTANT AITRIBUTION DES MARCHES PUBLICS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi N°2018/022 du 14 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2003/651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions administratives et portant Organisation

et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur BALUNGELI Confiance EBUNE, Administrateur Civil Principal,

aux fonctions de Préfet du Département de la Menoua ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 3430 du 13 octobre 1959 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés

des travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages

du commerce ;

Vu l'Arrêté N° 093/CAB/Pm du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres ;

Vu l'Arrêté N°032/CAB/PM du 28 février 2003 fixant les modalités de la demande de cotation ;

Vu l'Arrêté N°00000114/D/MINMAP/SG/DAG du 13 février 2018 portant nomination de madame GUIMFACK TAMEZE Epse CHEGAN Elise Rose, Présidente de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics auprès du Département de la Menoua ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002 relative à la procédure de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°01/AONO/F.34//CDPM/2019 du 1^{er} mars 2019 relatif aux travaux d'électrification rurale dans certaines localités du Département de la Menoua

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : En application des dispositions de l'article 101 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ci-dessus est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit:

Nombre de LOT	Intitule projet	Prestataire retenu	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot 1	électrification rurale du village BALEFE, Groupement Bafou	Ets TSAFELEG BP : 1560 Douala Tel : 677 92 87 49 / 674 23 37 55	34 997 273 Fcfa	04 mois

Nombre de LOT	Intitule projet	Prestataire retenu	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot 2	électrification rurale du village Monong, Groupement Fontsa- Touala	Ets TSAFELEG BP : 1560 Douala Tel : 677 92 87 49 / 674 23 37 55	34 996 959 Fcfa	04 mois

Nombre de LOT	Intitule projet	Prestataire retenu	Montant de soumission	Délai d'exécution
---------------	-----------------	--------------------	-----------------------	-------------------

Lot 3	électrification rurale du village Letsa-Foto	Ets TSAFELEG BP : 1560 Douala Tel : 677 92 87 49 / 674 23 37 55	15 546 700 Fcfa	04 mois
-------	--	---	-----------------	---------

ARTICLE 2.- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DSCHANG le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

EBUNE BALUNGELI Confiance

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

DECISION PREFECTORALE N° 02/DP/F-.34/CDPM DU 04/04/2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS DANS LE DEPARTEMENT DE LA MENOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MENOUA,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la Loi N°2018/022 du 14 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2003/651 du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions administratives et portant Organisation

et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur BALUNGELI Confiance EBUNE, Administrateur Civil Principal,

aux fonctions de Préfet du Département de la Menoua ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté N° 3430 du 13 octobre 1959 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés

des travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages

du commerce ;

Vu l'Arrêté N° 093/CAB/Pm du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres ;

Vu l'Arrêté N°032/CAB/PM du 28 février 2003 fixant les modalités de la demande de cotation ;

Vu l'Arrêté N°00000114/D/MINMAP/SG/DAG du 13 février 2018 portant nomination de madame GUIMFACK TAMEZE Epse

CHEGAN Elise Rose, Présidente de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics auprès du Département de la Menoua ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002 relative à la procédure de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°02/AONO/F.34//CDPM/2019 du 1^{er} mars 2019 relatif aux travaux de construction des forages équipés de pompes à motricité humaines (FEPMH) dans certaines localités du Département de la Menoua (05 forages notamment à Endong, Chefferie Foumelo, Zem Bafou, Lycée Technique de Penka-Michel et CMA de Balessing)

DECIDE

ARTICLE 1er: En application des dispositions de l'article 101 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ci-dessus est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit:

Nombre de LOT	Intitule projet	Prestataire retenu	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot 1	Exécution des travaux de construction des forages équipés de pompes à motricité humaines (FEPMH) dans certaines localités du Département de la Menoua (05 forages notamment à Endong, Chefferie Foumelo, Zem Bafou, Lycée Technique de Penka-Michel et CMA de Balessing)	ETS PHOENIX GROUP LIMITED BP : 13239 YAOUNDE Tel :675 69 55 71	42 500 000 Fcfa	90 jours calendaires

DSCHANG le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

EBUNE BALUNGELI Confiance

ARTICLE 2.- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINTSAGOM DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et d'autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi N° 2004/08 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu l'Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/C-MGME/CDPM/NS du 18 Février 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes dans à l'école publique de Mintsagom la Commune de Mengueme ;

Vu le procès-verbal de la Commission Départementale de Passation des Marchés dans le Nyong et So'o du 1^{er} Avril 2019 ;

Vu l'arrêté n°00000060/A/MINATD/DCTD du 01 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire **MVONDO Hubert** et de ses Adjoints ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°001/**

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	STE SAMARY ET CIE SARL TEL : 677 63 09 89	15 946 338	04 MOIS

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BATIE

DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-BATIE/SG/ST/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE DU DAO N°003/AONO/C- BATIÉ/CDPM-ROUTE /2019 DU 01/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DU TRONÇON INTER N°5 (BRIGADE DE GENDARMERIE) -ENTRÉE MAIRIE-HÔPITAL DANS LA COMMUNE DE BATIÉ,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de BATIE :

Vu La constitution

Vu La loi N° 2004-17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La loi N° 2004-18 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables sur les communes ;

Vu La loi N° 2009 /011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes

et établissements Communaux ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés

Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février portant

création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution

du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres

organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu L'arrêté N° 00289/A/MINATD/DCTD du 13 Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur YUODOM Gustave aux fonctions de Maire

de la Commune de Batié à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Batié :

Vu Le Décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics;

Vu Le DAO N°001/AONO/C BATIE/CDPM-RTE/20189 du 25 Février 2019;

Vu Le Rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 22 Mars 2019

Vu Les conclusions du rapport de la sous-commission d'analyse dans sa séance du 21 Mars 2019;

Vu Le DAO N°003/AONO/C BATIE/CDPM-RTE/20189 du Mars 2019;

Vu Le Rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 28 Mars 2019;

Vu Les conclusions du rapport de la sous-commission d'analyse dans sa séance du 21 Mars 2019;

Vu Le DAO N°003/AONO/C BATIE/CDPM-RTE/20189 du 01er Mars 2019;

Vu Le Rapport de la commission de passation des marchés dans sa séance de proposition d'attribution du 28 Mars 2019;

Vu Les conclusions du rapport de la sous-commission d'analyse dans sa séance du 21 Mars 2019;

DECIDE :

Article 1^{er} :L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative au DAO ci-dessus :

Lot unique	Entreprise	Localités	Montant TTC (FCFA)	Délais
Travaux de gravillonnage du tronçon inter n°5 (Brigade de Gendarmerie) – Entrée Mairie-hôpital dans la commune de Batié	ETS OUMBA BP : 14056 Yaoundé Tel : 699 947 021 / 672 962 355	Bafamgoum II	47 698 891	03 Mois

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le service technique de la Mairie pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

BATIE le 2 Avril 2019

Le MAIRE

YOUDOM Gustave



AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DECISION N° 0039 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;

Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;

Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;

Vu la loi N°2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2013/092 du 03 Avril 2013 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes entreprises, modifié et complété par le décret N°2013/297 du 09 septembre 2013

Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;

Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

Vu la demande de cotation N° 02/DC/APME/CIPM/2019 du 21 février 2019 pour la collecte, l'acheminement et la distribution du courrier et colis de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME);

Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 29 mars 2019

DECIDE :

Article 1^{er} – le soumissionnaire **GENERAL MAIL SERVICE (GMS)**, est retenu pour la collecte, l'acheminement et la distribution du courrier et colis de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de **17 172 000 (dix-sept millions cent soixante-douze mille) FCFA** et un délai des prestations de **vingt-quatre (24) mois calendaires, donc douze (12) mois de tranche ferme et douze (12) mois de tranche conditionnelle.**

Article 3 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

DÉCISION N° 06030/CAA/DAF/SDAB/SAB DU04 AVRIL 2019 PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°08209/DC/CAA/CIPM/2018 DU 04/06/2018 RELATIVE À LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun,

Vu Le Décret n° 85/1176 du 28 Août 1985 Créant et organisant la Caisse Autonome d'Amortissement;
Vu le Décret n° 2019/033 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret n° 2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Demande de Cotation n°08209/DC/CAA/CIPM/2018 du 04/06/2018, relative à la fourniture des prestations de service de gardiennage à la CAA.
Vu la lettre n°001192/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA2 du 20 Mars 2019 portant annulation de la Demande de Cotation n°08209/DC/CAA/CIPM/2018 du 04/06/2018, relative à la fourniture des prestations de service de gardiennage à la CAA.

DÉCIDE :

Article 1^{er}: La Demande de Cotation n°08209/DC/CAA/CIPM/2018 du 04 Juin 2018 pour la fourniture des prestations de service de gardiennage à la Caisse Autonome d'Amortissement est, à compter de la date de signature de cette décision, annulée conformément aux dispositions de l'article 102 alinéa 1 du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019

RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;
- Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;
- Vu la loi N° 2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
- Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;
- Vu la Demande de Cotation **N° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 relative au gardiennage des locaux et annexes de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME)**
- Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 29 mars 2019

DECIDE :

Article 1^{er} – L'appel d'offres suscit  est d clar  **infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant  t  enregistr  pour la Demande de Cotation.

Article 2 - La pr sente d cision sera enregistr e, communiqu e et publi e partout o  besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR G N RAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**ADDITIF N°002/C/FEICOM/DG DU 08 AVRIL 2019 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT ET
D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Ouverture des offres le 09 avril 2019
	Lire plutot LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM), Communique : Au public que la date limite de dépôt et d'ouverture des offres du Dossier d'Appel d'Offres

N°006/D

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Camille Philippe

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CRTV/CIPM/19 DU 14 MARS 2019 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EXERCICES 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Pièce n°1 : Avis d'Appel d'Offres NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la Commission nationale Anti-corruption suivant 1517. DOCUMENT No. 1 INVITATION TO TENDER Read NB : For any act of corruption, please call the National Anti-corruption le numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption au numéro 1517.</p>

PIECE N° 2

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'ouvrage.

Article 18 : Documents attestant la qualification du Soumissionnaire

Les documents attestant que le Soumissionnaire est qualifié pour exécuter le Marché si son offre est acceptée établiront, à la satisfaction de l'Autorité Contractante :

Si le RPAO le stipule, que, dans le cas d'un

Soumissionnaire offrant de livrer en exécution du Marché des fournitures qu'il ne fabrique ni ne produit par ailleurs, ledit soumissionnaire est dûment autorisé par le fabricant de ces fournitures à les livrer au Cameroun ;

Que le Soumissionnaire a la capacité financière, technique et de production nécessaire pour exécuter le Marché ;

c Que le soumissionnaire jouit d'une expérience pertinente pour des prestations similaires à celles prévues au DAO.

Article 19 : Caution de soumission

19.6 b. Si le Soumissionnaire retenu

i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le

cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.



iii. Refuse de recevoir notification du marché
ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 27 : Caractère confidentiel de la procédure

27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics.

PIECE N° 3

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

Objet : Appel d'Offres N° 002/AONO/CRTV/ CIPM/19 pour la fourniture des consommables informatiques à la CRTV, pour le compte de l'exercice budgétaire 2019.

Critères essentiels :

CRITÈRES	SOUS-CRITÈRES	NOTATION (OUI/NON)
Présentation générale de l'offre	Lisibilité	
	Reliure	
	Agencement	

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CRTV/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV, EXERCICE 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le <u>mardi 09 avril 2019</u>, à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 18 AVRIL 2019 à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/19/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE DIVERS CONSOMMABLES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de trois lots de divers consommables à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la livraison de trois lots de divers consommables à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des opérations envisagées ont été évaluées à l'issue des études préalables à 26 500 000 FCFA pour le lot 1, 31 000 000 FCFA pour le lot 2 et 29 000 000 FCFA pour le lot 3.

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont subdivisées en trois lots, répartis comme suit :

- Lot 1 : Matériel électrique ;
- Lot 2 : Matériel de sélection ;
- Lot 3 : Matériel de soudure ;

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six **(06)** exemplaires dont un original **(01)** et cinq **(05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 18 AVRIL 2019 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

10. Délai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 30 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **530 000 FCFA** pour le lot 1, **620 000 FCFA** pour le lot 2 et **580 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 18 AVRIL 2019 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence d'une pièce administrative ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels ;

En substance, ces critères sont résumés comme ci-après :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;

. Critère n° 1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : engagement du fabricant comptant pour 40 %. Production de la lettre d'engagement du fabricant.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 30 %. Respect des délais du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les conditions administratives et techniques requises. **Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 27 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
010/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 05/04/2019 POUR LA FOURNITURE DE MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL
GÉNÉRAL DE DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610300.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala exercice 2019, le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de médicaments à l'Hôpital Général de Douala tels que détaillés au point 2/ci-après.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de médicaments à l'Hôpital Général de Douala

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de **240 000.000 Francs CFA TTC (deux-cent quarante millions de francs CFA Toutes Taxes Comprises)** réparti comme suit :

- Cout prévisionnel lot n° 1 : **120 000 000 FCFA (Cent vingt millions Francs CFA)**
- Cout prévisionnel lot n° 2 : **120 000 000 FCFA (Cent vingt millions Francs CFA)**

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont subdivisées en deux lots ci-après définis :

- LOT N°1 : médicaments en formats unitaires
- LOT N°2 : médicaments en conditionnements hospitaliers et vaccins

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun.

6. Financement

Les produits objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, exercice 2019, imputation 610300.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Secrétariat du Directeur Technique) Tél : 233 37 02 50. B.P. 4856 Douala dès publication du présent Avis dans le journal des marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Directeur Technique. Téléphone : 233 37 02 50. BP. 4856) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA (cent mille Francs CFA)** dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » délivré par une Agence de la B.I.C.E.C.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala au plus tard le **29/04/2019 à 10h00min** et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 010 /AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 du 05/04/2019
Pour la fourniture médicaments à l'Hôpital Général de Douala.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de six (06) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances et dont la liste figure en annexe 7 du DAO d'un montant par lot ci-après défini :

- Caution lot N° 1 : **2 400 000 (deux millions quatre-cent mille) francs cfa ;**
- Caution lot N° 2 : **2 400 000 (deux millions quatre-cent mille) francs cfa ;**

La caution de soumission devra être valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres Techniques et Financières aura lieu le **29/04/2019 à 11h00min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction de Ressources Financières (D.R.F.I.).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a-1) Fausse déclaration et/ou falsification d'une des pièces constitutives de l'offre.

a-2) absence de la caution de soumission (correspondant au lot choisi) dans l'Offre ou sa non-conformité par rapport au modèle du DAO.

a-3) Absence d'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de La Santé Publique ; agrément en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien Responsable.

a-4) Absence de notice ou fiche descriptive rédigée en français et/ou en anglais d'au moins un des produits demandés.

a-5) Absence ou non-conformité aux spécifications techniques prévues dans le DAO d'au moins une des caractéristiques d'un des produits demandés.

a-6) absence d'attestation sur l'honneur de non abandon de chantier en cours d'exécution.

14/b) Critères essentiels :

b-1 Présentation Générale de l'offre

L'offre est-elle reliée sur toute la longueur de la feuille et paginée ?

L'ordre des pièces est-il respecté ?

Les différentes parties de l'offre sont-elles séparées par les intercalaires de couleur ?

L'offre est-elle cachetée et signée ?

b-2 Expérience dans les prestations similaires

Le Soumissionnaire a-t-il déjà réalisé les prestations de fournitures de produits pharmaceutiques au Cameroun ? (fournir 1 marché correspondant avec PV de réception pour les trois dernières années)

b-3 Chiffre d'affaires/capacité financière

L'entreprise a-t-elle réalisé un chiffre d'affaires global cumulé de 300 000 000 fca trois cent millions) par lot pour les trois dernières années ? (Fournir Etats financiers ou marchés et PV de réception pour chaque lot) :

A défaut, disposer d'une capacité financière d'un montant par lot représentant au moins 75% du coût prévisionnel du lot choisi ainsi qu'il suit (fournir une attestation de capacité financière y relative délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances) .

a-4) Certificat de bonnes pratiques de Distribution

Absence de Certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé Publique ; certificat en cours de validité et précisant le nom du Pharmacien Responsable.

15. Attribution

L'évaluation des offres se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels.

Le non-respect d'un des critères éliminatoires au moins ou de deux critères essentiels au moins entraîne l'élimination de l'offre qui ne sera par conséquent pas étudiée sur le plan financier.

Le marché sera attribué au Soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres et dont l'offre évaluée sera jugée moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur(s) offre (s) pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat du Directeur Technique de l'Hôpital Général de Douala, BP. 4856, téléphone. 243 50 01 01, fax 233 37 01 46, e-mail : hgd@hgdcam.com.

lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros du MINMAP suivants :

673 20 57 25 ou 699 37 07 48

DOUALA le 5 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE KOLOFOTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KTA/CDPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOLOFATA DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINEPIA, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU05180

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de KOLOFATA, Arrondissement de KOLOFATA, Département du MAYO-SAVA.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.
- ...etc.

3. Cout Prévisionnel

le montant TTC est de **30 000 000 FCA**.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINEPIA, **Exercice 2019 transféré à la Commune**, pour un montant TTC de **30 000 000 FCA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de KOLOFATA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOLOFATA au secrétariat de la Commune de KOLOFATA à KOLOFATA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de quarante mille (**40 000**) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA, au plus tard le **15/04/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/C-KTA/CDPM-TBEC/2019 DU 25 Mars 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOLOFATA DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT :BIP MINEPIA, Exercice 2019,

IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220

AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU05180

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur de l'autorité administrative datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15/04/2019** à **10 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics à Mora.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la caution;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique et non régularisé.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;

Offre sans solvabilité ;

- a) Figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- b) Non satisfaction, au moins, à vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.



Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **05 critères**

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la délégation départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava à Mora.

KOLOFATA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

SEINI BOUKAR Lamine

COMMUNE DE WINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 25/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AL'EP DE SOUAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP DE SOUAYE Arrondissement de WINA, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la commune de Wina à Wina, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente - couverture-plafond ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Dix Neuf Millions (19 000 000)FCFA TTC.

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2019 sur les lignes d'imputations respectives. Ligne n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la commune de Wina à Wina dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service du secrétariat particulier de la commune de Wina à Wina dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la commune de Wina.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Semce du secrétariat particulier de la commune de Wina à Wina contre récépissé, au plus tard le 12/04/2019 à 14 Heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 25/03/2019 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE AL'EP DE SOUAYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA
n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le delai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **380 000 (Trois cent quatre-vingt mille) FCFA** et valable
Le délai pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/4/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Wina dans la salle de réunions de ladite Commune à Wina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conforme,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,

e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du secrétariat particulier de la commune de Wina à Wina, dès publication du présent avis.

18. Dénonciation

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au 06 67 30 57 25 / 699 37 07 48.

WINA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

MOLGOM

COMMUNE DE KOLOFOTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-KTA/CDPM/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KERAWA DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINEPIA, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU5179

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 31 407 01 641334 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de KERAWA, Arrondissement de KOLOFATA, Département du MAYO-SAVA.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.
- ...etc.

3. Cout Prévisionnel

Le montant TTC est de **30 000 000 FCA**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINEPIA, **Exercice 2019 transféré à la Commune**, pour un montant TTC de **30 000 000 FCA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de KOLOFATA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOLOFATA au secrétariat de la Commune de KOLOFATA à KOLOFATA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de quarante mille (**40 000**) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de KOLOFATA

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA, au plus tard le **15 Mars 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/C-KTA/CDPM/2019 DU 25 Mars 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KERAWA DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT :BIP MINEPIA, Exercice 2019,

IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont

la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15 Mars 2019 à 10 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics à Mora.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la caution;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique et non régularisé.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre sans solvabilité ;
- e) Figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels



L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, **qualifiée technique** sera jugée **la plus intéressante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **05 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava à Mora.

KOLOFATA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

SEINI BOUKAR Lamine

COMMUNE DE WINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/2019/AONO/C-WINA/CIPMT-BEC DU 25/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DECLASSE A L'EP DE DJONDONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'une salle de classe à l'EP DE DJONDONG Arrondissement de WINA, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la commune de Wina à Wina, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment;

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente-couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Neuf Millions cinq cent milles (9 500 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2019 sur les lignes d'Imputations respectives :

Ligne n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la commune de Wina à Wina dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service du secrétariat particulier de la commune de Wina à Wina dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 18 000 (Dix-huit mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la commune de Wina.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Sewice du secrétariat particulier de la commune de Wina à Wina contre récépissé, au plus tard le 12/04/2019 à 14 Heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 25/03/2019 EN PROCEDURE
URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A
L'EP DE DJONDONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA
' n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 190 000 (Cent quatre-vingt-dix mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/04/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Wina dans la salle de réunions de ladite Commune à Wina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,



e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du secrétariat particulier de la commune de Wina à Wina, dès publication du présent avis.

18. Dénonciation

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à "MINMAP" aux numéros suivants: 673 20 57 25 7 699 37 07 48.

WINA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

MOLGOM

COMMUNE DE WINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2019/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CIPM- DU 25/03/2019 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE DOUAWE-KALAK, ARRONDISSEMENT DE WINA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY, REGION DEL'EXTREME-NORD, FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de réalisation d'un forage équipés de pompes à motricité humaines dans certains villages du Département, Le Maire de la Commune de Wina, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de WINA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- L'étude hydrogéologique et implantation du forage ;
- Le forage proprement dit ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement ;
- L'essai de pompage et de débit ;
- L'équipement de surface ou superstructure ;
- L'apose de pompe manuelle

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une connaissance avérée dans le domaine du Génie Rural. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de leur dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget du MINDDL, Exercice 2019 sur les lignes d'imputation :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la commune de Wina dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la commune de Wina dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA payable à la recette municipale de Wina.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Wina, au plus tard le 12/04/2019, date limite de réception des offres à 14 heures et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/2019/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CiPM-W
DU 25/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPEA
MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE DOUAWE-KALAK, ARRONDISSEMENT DE WINA
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD,
« AN'OUVRIR QU'ENSEANCE DEDEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de 90 jours. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, une somme de cent soixante mille (160 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 12/04/2019 à 14 heures précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures (sous-détail de prix, bordereau des prix unitaires),
- Non-satisfaction au moins, à vingt-deux (22) critères essentiels sur les trente-deux (32),
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission

14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **3 critères** ;
- Références techniques et financières sur **4 critères** ;
- Note méthodologique sur **7 critères** ;
- Planning d'exécution sur **3 critères** ;
- Planning d'approvisionnement sur **3 critères** ;
- Moyens en personnel sur **9 critères** ;
- Moyens en matériel sur **3 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Wina, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante(60) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Wina, Tél :

WINA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

MOLGOM

COMMUNE DE KOLOFOTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-KOLOFATA/CDPM-TBEC/2019 DU 25 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOUYAPE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :BIP MINEPIA, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU0178

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 31 407 01 641334 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de KOUYAPE, Arrondissement de KOLOFATA, Département du MAYO-SAVA.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD.
- ...etc.

3. Cout Prévisionnel

Le montant TTC est de **30 000 000 FCA**.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINEPIA, **Exercice 2018 transféré à la Commune,**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de KOLOFATA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOLOFATA au secrétariat de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de quarante mille (**40 000**) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA, au plus tard le **15 Mars 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C-KOLOFATA/CDPM-TBEC/2019 DU 25 Mars 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE KOUYAPE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT :BIP MINEPIA, Exercice 2019,

IMPUTATION : 53 31 407 01 641334 2220

AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU0178

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **15 Mars 2019 à 10 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics à Mora.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- ● **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la caution;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre sans solvabilité ;
- a) Figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- b) Non satisfaction, au moins, à vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels



L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, **qualité technique des offres** sera évaluée **en moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **05 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Sava à Mora.

KOLOFATA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

SEINI BOUKAR Lamine

COMMUNE DE WINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 /2019/AONO/C-WINA/CIPM/T-BEC DU 25/03 /2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DECLASSE DANS LES ECOLES MATERNELLES EN ZONE RURAL EM DE DJONDONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'une salle de classe à l'EM DE DJONDONG Arrondissement de WINA, Département du Mayo-Danay, Le MAIRE de la COMMUNE DE WINA 3 WINA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment;

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations;
- La charpente-couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Neuf Millions Cinq Cent Mille (9 500 000) FCFA.

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation :

6- Ligne n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la commune de WINA à WINA dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service du secrétariat particulier de la commune de WINA à WINA dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 18 000 (Dix-huit mille) francs CFA. payable à la Recette municipale de la commune de WINA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service du secrétariat particulier de la commune de WINA à WINA contre récépissé, au plus tard le 12/04 /2019 à 14 Heures et
devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ,
N°004/2019/AONO/PR/MINMAP/DREN/DDMD/CDPMMD/T-BEC DU 25/03/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
SALLE DE CLASSE A L'EM DE DJONDONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE WINA
n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 190 000 (Centquatre-vingt-dix mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/04 /2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation de Marché auprès de la commune de WINA dans la salle de réunions de ladite commune de WINA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conforme,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.



2, Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de d'offre financière,

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du secrétariat particulier de la commune de Wina à Wina, dès publication du présent avis.

18. Dénonciation

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS MINMAP al^numeros suivants: 673 20 57 25 7 699 37 07 48.

WINA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

MOLGOM

COMMUNE DE KOLOFOTA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/
C-KTA/CDPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'EP AMCHIDE, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU
MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kolofata, maître d'ouvrage, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, **pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'EP d'Amchidé, dans la Commune de Kolofata, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le montant global TTC est de 19 000 000 FCFA.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEDUB exercice 2019, transféré à la Commune de Kolofata

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la Commune de Kolofata.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata, au plus tard le **15 Avril 2019 à 9 heures, heure locale** et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/ C-KTA/CDPM/2019 DU 25 Mars 2019

POUR L'EXECUTION EN LOTS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)

SALLES DE CLASSE A L'EP AMCHIDE, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA

DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA,

REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BIP MINEDUB

EXERCICE 2019

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **trois cent trente -quatre vingt mille (380 000) francs CFA** par lot et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le *15 avril 2019* à **10 heures** précises à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Sava à Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnuestechniquement qualifiées et administrativement conformes.

- Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a- Absence d'une pièce administrative ou non conforme;
- b- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- c- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes , non régularisé.
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-neuf (49)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 49 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kolofata, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava**,

KOLOFATA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

SEINI BOUKAR Lamine

COMMUNE DE KOLOFOTA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/
C-KTA/CDPM/2019 DU 25 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE TOLKOMARI, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT
DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kolofata, maître d'ouvrage, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, **pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'EP de Tolkomari, dans la Commune de Kolofata, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

LE MONTANT TTC EST DE 19 000 000

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEDUB exercice 2019, transféré à la Commune de Kolofata

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Kolofata, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** auprès de la recette municipale de la Commune de Kolofata.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat de la Commune de Kolofata, au plus tard le **15 AVRIL 2019** à **9 heures, heure locale** et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/ C-KTA/CDPM/2019 DU 25 Mars 2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)

SALLES DE CLASSE A L'EP DE TOLKOMARI, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA,

DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA,

REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BIP MINEDUB

EXERCICE 2019

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **trois cent trente -quatre vingt mille (380 000) francs CFA** par lot et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **15 AVRIL 2019** à **10 heures** précises à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Sava à Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues

techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a- Absence d'une pièce administrative ou non conforme;
- b- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- c- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes , non régularisé.
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-neuf (49)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 49 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

15. Attribution

- a) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
Le Maire de la Commune de Kolofata, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement exécutable. **Sous 13 critères** d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

- c) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava**,

KOLOFATA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

SEINI BOUKAR Lamine

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE MAYO-DARLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAYO -DARLE, DEPARTEMENT DE MAYO - BANYO REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BUDGET DLN\«SFESENNENT5 PUBLICS 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5325 331 01561 0041 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements public 2019, le Préfet du Département du Mayo-Banyo lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires (Maître d'Ouvrage), un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe au Lycée Bilingue de Mayo-Darlé dans l'Arrondissement de Mayo-Darlé, Département de Mayo-Banyo Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bols et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du projet : **22 000 000 (vingt millions) FCFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, de l'exercice 2019 ;
Imputation : 5325 331 01561 0041 2222
Autorisation de dépense : IU02442

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la préfecture de Banyo.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la préfecture du Mayo- Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **46 000 (quarante-six mille) Francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont original - et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la préfecture du Mayo Banyo au plus tard **le 17 Avril 2019 à 14 heures**, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 RELATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE
MAYO-DARLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAYO -DARLE, DEPARTEMENT DE MAYO - BANYO REGION
DE L'ADAMAOUA.
« EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, Incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2 % du montant prévisionnel, soit **440 000 (quatre cent quarante mille) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 440 000 (quatre cent quarante mille) francs CFA, soit 2% du montant prévisionnel et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement valides à la date du dépouillement des offres ou avoir été établis après la date du lancement d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 17 AVRIL 2019 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Préfet de Département du Mayo Banyo dans la Salle des Réunions de la Préfecture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre administrative.

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Antécédent d'abandon de chantier.

b. Offre technique.

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière.

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Offres financières incomplètes.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1) La capacité financière OUI/NON
- 2) Les références de l'Entreprise OUI/NON
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet. OUI/NON
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. OUI/NON
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. OUI/NON

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu la performance technique supérieure ou égale à 70% seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu une performance technique supérieure ou égale à 70 % ;
- 3- financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la préfecture de Banyo, aux numéros de téléphones : 670 68 12 22/662 949 348

BANYO le 29 Mars 2019

Le PRÉFET

GALL Charles

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006AONO/CDPM/H5Q/2019 DU 03 AVR 2019 POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MAYO BANYO (PHASE EU), ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5336457054510152222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public^ Le Préfet du Département du Mayo-Banyo, Autorité contractante, lance pour le compte de Monsieur le Ministre de Travaux Publics, un Appel d'Offre National Ouvert pour les Travaux de la Construction de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo Banyo (Phase III), Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua et détaillé dans le tableau ci-après :

N° LOT	Objet	Coût d'achat DAO	Montant caution de soumission
LOT N°1	TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MAYO BANYO (Phase III), DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.	60 000	1 200 000

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à effectuer est définie dans le dossier technique élaboré par les services compétents et contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres :

- Maçonnerie et élévation ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture et plomberie.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 60 000 000 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offre, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Mayo-Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Banyo dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante milles (50 000) francs CFA** délivrée par un poste comptable du Trésor Public, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture de Banyo, au plus tard le 23 avr 2019 à 12 heures précises, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/H50/CDPMP 2019 DU 03 AVR 2019 POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MAYO BANYO (Phase 111), ARRONDISSEMENT DE BANYO DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux susvisés est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant de **(1 200 000) FCFA** contenu dans le tableau ci-dessus délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes datées de moins de trois (03) mois par le service émetteur, conformément au listing prévu au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 23 AVR 2019 à 13 heures précises, par la Commission de Passation des Marchés du Département du Mayo-Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par les personnes de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- déclaration sur l'honneur certifiant la visite de lieu d'exécution des travaux.

Principaux critères de qualification

Ils portent sur les éléments ci-après :

- Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égale à 30.000.000F CFA ou le titre d'exonération de la patente (Oui/Non) ;
- la présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 25 000.000F CFA indiquant que le soumissionnaire dispose de liquidité ou des facilités de crédits (Oui/Non) ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (Oui/Non) ;
- Référence de l'entreprise : travaux similaires réalisés (Oui/Non) ;
- Expérience du personnel d'encadrement : expérience dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics ; (Oui/Non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (Oui/Non)

Le non respect de QUATRE (04) critères entraîne l'élimination de l'Offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Préfecture Département du Mayo-Banyo du Mayo-Banyo les jours ouvrables à la Préfecture de Banyo ou appeler au numéro téléphone suivant : 680 594 466/670 681 222 Le Préfet du Département du Mayo-Banyo

BANYO le 3 Avril 2019

Le PRÉFET

GALL Charles

COMMUNE DE NGUIBASSAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/19 DU 09 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONCON DE ROUTE ET CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : COMMUNE NGUIBASSAL/FEICOM, EXERCICE 2018 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE ET LA CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de réhabilitation d'un tronçon de route et la construction de quatre (04) ponts dans l'arrondissement de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de réhabilitation d'un ponceau et de certaines routes rurales dans l'arrondissement de NGUIBASSAL. Les travaux sont repartis en un (01) lot.

- Installation chantier,
- Travaux préparatoires et études,
- Emprise,
- Terrassement-chaussée,
- Assainissement et ouvrages,
- Equipements,
- Fondations-culées,
- Assemblage,
- Peinture,
- Circulation,
- Divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **210 940 595 F (deux cent dix millions neuf cent quarante mille cinq cent quatre-vingt-quinze francs) CFA, reparté suivant le tableau ci-dessous.**

lot N°	intitulé du projet et localité	montant prévisionnels en FCFA
A	Réhabilitation de la route rurale Carrefour Nguibassal-Carrefour Telecom dans la commune de Nguibassal	65 000 000 (soixante-cinq millions de francs)
B	Construction d'un pont sur la Rivière PAT	40 214 500 (quarante millions deux cent quatorze mille cinq cent francs)
C	Construction d'un pont sur la Rivière LEP MAHONG	40 214 500 (quarante millions deux cent quatorze mille cinq cent francs)
D	Construction d'un pont sur la Rivière NSAHA (BACHO)	32 755 798 (trente-deux millions sept cent cinquante-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs)

E	Construction d'un pont sur la Rivière NSAHA (BAYIHA)	32 755 798 (<i>trente-deux millions sept cent cinquante-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix-huit francs</i>)
---	--	--

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot dans l'arrondissement de NGUIBASSAL, selon les localités suivantes

lot unique	intitulé du projet et localité	Arrondissement
A	Réhabilitation de la route rurale Carrefour Nguibassal-Carrefour Telecom dans la commune de Nguibassal	NGUIBASSAL
B	Construction d'un pont sur la Rivière PAT	
C	Construction d'un pont sur la Rivière LEP MAHONG	
D	Construction d'un pont sur la Rivière NSAHA (BACHO)	
E	Construction d'un pont sur la Rivière NSAHA (BAYIHA)	

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la Commune Nguibassal/FEICOM Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursables de **150 000F (cent cinquante mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Nguibassal **au plus tard le 03 Mai 2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 006/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/19 DU 09 AVRIL 2019

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONCON DE ROUTE ET CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **4 218 812 F (quatre millions deux cent dix-huit mille huit cent douze francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 03 Mai 2019 à partir de 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée Auprès de la Commune de Nguibassal siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Nguibassal en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;
- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21 éléments positifs (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : 679 972 494/699 893 983.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005AONO/CDPM/H50/2019 DU 03 AVR 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ENIEG DE BANYO, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 25 331 01 581004 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public, Le Préfet du Département du Mayo-Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du MINESEC, relatif à la Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'ENIEG de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Série n°	Ouvrages
100	INSTALLATION DE CHANTIER ET ETUDES
200	FONDATIONS
300	ELEVATIONS
400	CHARPENTE COUVERTURE
500	REVETEMENT- ELECTRICITE
600	MENUISERIE-BOIS E T METALLIQUE
700	PEINTURE
800	VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offre, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINESEC, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Mayo-Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-quatre mille (44 000) francs** CFA, payable dans un poste comptable du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture de Banyo, Département du Mayo-Banyo (Service de Passation des Marchés), au plus tard le 23 AVR 2019 à 09 heures précises, avec la mention :

Avis d'Opel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 05/AONO/-AD/H50/CDPMP/2019 du 03 AVR 2019 Pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'ENIEG de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent quarante mille (440 000) de Francs FCFA** conformément au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 en vigueur, et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes datées de moins de trois (03) mois par le service émetteur, conformément au listing prévu au règlement particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 23 AVR 2019 à 10 heures précises, par la Commission de Départementale Passation des Marchés Publics du Mayo-Banyo dans la salle de conférence de la Préfecture de Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par les personnes de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAC,
- Le non-respect de 3 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Performance technique inférieur à 70%
- Absence d'un sous détail de prix.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Chiffre d'affaires de la patente de l'année en cours supérieur ou égal à 15 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 15 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier en génie civil) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Banyo (Service des affaires économiques et financières) appeler aux numéros suivants :

BANYO le 3 Avril 2019

Le PRÉFET

GALL Charles

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AAONO/H50/CDPM/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU
ELECTRIQUE DANS LES QUARTIERS KASSALA YANE ET BARAYNI, ARRONDISSEMENT DE BANYO,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE
D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICES 2019, 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 451015 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réexécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Préfet du Mayo-Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension du réseau électrique dans les quartiers Kassala Yane et Barayni, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

1. Travaux préliminaires et implantation;
2. Construction ligne MT/BT triphasée mixte;
3. Construction et équipement Poste H61 triphasé ;
4. Construction ligne BT 3x50 mm² + NP+EP;
5. Prestations diverses.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouvert aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonne aptitude en matière des travaux d'électrification.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEE des exercices 2019 et 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 53 32 451015 2254 pour une autorisation d'engagement de **soixante-onze millions six cent soixante-onze mille (71 671 000) francs CFA dont trente-six millions (36 000 000)** en crédit de paiement. Autorisation de dépense : .IU 05658 (PHASE I).

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Banyo (Service des Affaires Économiques et Financières) dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture du Mayo Banyo (Service des Affaires Économiques et Financières) contre une présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante quatre mille (54 000) F CFA** délivrée par un poste comptable du Trésor Public, représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont original et six (06) copies marqués comme tels, devra être apportée, à l'AM du Mayo Banyo (Service des Affaires Économiques et Financières), au plus tard **le 17 Avril 2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AAONO/H50/CDPM/2019
DU 29 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES QUARTIERS
KASSALA YANE ET BARAYNI, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION
DE L'ADAMAOUA EN PROCEDURE D'URGENCE
Financement ; BIP MINEE, Exercice 2019, 2020.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Un délai maximum d'exécution de quatre (04) mois est prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour les travaux d'extension du réseau électrique dans les quartiers KASSALA YANE et BARAYNI, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le ministère chargé des Finances et d'un montant **d'un million quatre cent trente-trois mille quatre-cent vingt (1 433 420) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies administratives requises par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréé par le ministère chargé des finances. Par ailleurs, le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 17 Avril 2019 à 13 heures** précises à la salle des conférences de la Préfecture de Banyo, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

1- PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES.

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- la présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des finances ;
- l'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- la non-conformité de l'offre technique au DAO ;

2- PRINCIPAUX CRITÈRES DE QUALIFICATION

Ils portent sur les éléments ci-après :

- chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à Trente millions (30 000 000) de Francs CFA ou le titre d'exonération de la patente (oui /non) ;
- accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation des solvabilités d'un montant au moins égal à vingt-cinq millions (25.000.000) de Francs CFA indiquant que le soumissionnaire dispose des ressources financières propres pour la réalisation du projet (oui /non) ;
- déclaration sur l'honneur certifiant la visite des lieux d'exécution des travaux (oui /non) ;
- organisation méthodique et planning des travaux ; cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui /non) ;
- référence de l'entreprise : travaux similaires réalisés (oui/non) ;
- Expérience du personnel d'encadrement : expérience dans le domaine de l'électrification urbaine et rurale du chef de chantier, joindre CV (oui /non) ;
- disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Le non-respect de deux (2) critères entraîne réiimination de l'offre.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture du Mayo Banyo (Service des Affaires Économiques et Financières) ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie du Mayo-Banyo.

BANYO le 29 Mars 2019

Le PRÉFET

GALL Charles

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

POUR TOUTE DENONCIATION D'ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS :673 673 20 57 25/699 37 07 48 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/H50/CDPMP/2019 DU 03 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM DE SONGKOLONG (PHASE II), ARRONDISSEMENT DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 35 453 02 451015 2222 451

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019, le Préfet du Département du Mayo-Banyo, lance « en procédure d'urgence » pour le compte du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (Maître d'Ouvrage), un avis d'Appel d'Offres National ouvert pour les travaux de construction d'un atelier de menuiserie à la SAR/SM de SONGKOLONG(Phase II), Arrondissement de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Maçonnerie (Enduits sur murs au mortier de ciment) ;
- Charpente couverture (le plafond) ;
- Les menuiseries bols et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel du projet : **vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissements Publics de la République du Cameroun, exercice 2019 ; pour un montant prévisionnel du projet : vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.
Imputation : 53 35 453 02 451015 2222 451

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture de Banyo.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de BANYO dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Banyo au plus tard **le 23 Avril 2019 à 12 heures**, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/H50/CDPMP/2019
DU 03 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE A LA SAR/SM
DE SONGKOLONG (PHASE II), ARRONDISSEMENT DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION
DE L'ADAMAOUA.*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2 % du montant prévisionnel, soit quatre cent mille (400 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

de 400 000 (quatre cent quarante mille) francs CFA soit 2% du montant prévisionnel et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être valides à la date du dépouillement des offres ou avoir été établis après la date du lancement d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 23 Avril 2019 à 13 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès de la Préfecture de Banyo dans la Salle de Réunion de ladite Préfecture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Offres financières incomplètes.

B- Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et D'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenue une performance technique supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu une performance technique supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de BANYO et à la Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo-Banyo, aux numéros de téléphones : 675798256/670681222

BANYO le 3 Avril 2019

Le PRÉFET

GALL Charles

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AAONO/H50/CDPMP/2019 DU 29 MARS 2019 POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES
EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MISSANKAR ET MBOULADJI
MOSQUÉE, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE
L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 32 451015 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Préfet du Département du Mayo-Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de MISSANKAR et MBOULADJI MOSQUÉE, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

100- Préparation et implantation du chantier ;

200- Foration ;

300- Équipement - développement - pompage ;

400- Superstructures ;

500- Fourniture et Installation des pompes ;

600- Traitement de l'eau, analyse et labellisation ;

700- Réalisation du projet d'exécution, du plan de récolement et formation de l'artisan réparateur et du comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de **dix-sept millions (17 000 000)** de francs CFA TTC,

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouvert aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonne aptitude en matière des travaux d'hydraulique rurale.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres sont financés par le BIP MINEE de l'exercice 2019, Autorisation N° IU05657, imputation budgétaire **53 32 451015 2246** pour un montant prévisionnel de dix-sept millions (17 000 000) de francs CFA TTC,

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Banyo (Service des Affaires Economiques et Financières)

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Banyo (Service des Affaires Economiques et Financières) contre une présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) F CFA** délivrée par un poste comptable du Trésor Public, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture de Banyo (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard **le 17 Avril 2019 à 12 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AAONO/H50/CDPMP/2019
DU 29 MARS 2019 POUR LA REALISATION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MISSANKAR ET MBOULADJI MOSQUÉE, ARRONDISSEMENT DE
BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
Financement : BIP MINEE, Exercice 2019.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Un délai maximum d'exécution de **quatre (04) mois** est prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux de réalisation de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de MISSANKAR et MBOULADJI MOSQUÉE, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le ministère chargé des Finances et d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies administratives requises par le service émetteur ou une autorité administratives conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à ta date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréé par le ministère chargé des finances. Par ailleurs, le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 17 Avril 2019 à 13 heures** précises à la salle de réunion de la Préfecture de Banyo, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Banyo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

1. PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES.

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- la présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des finances ;
- l'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
- la non-conformité de l'offre technique au DAO ;

2. PRINCIPAUX CRITÈRES DE QUALIFICATION

Ils portent sur les éléments ci-après :

- chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à quinze millions (15 000 000) de francs CFA ou le titre d'exonération de la patente (oui /non) ;
- accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation des solvabilités d'un montant au moins égal à quinze millions (15 000 000) de francs CFA indiquant que le soumissionnaire dispose des ressources financières propres pour la réalisation du projet (oui /non) ;
- Déclaration sur l'honneur certifiant la visite des lieux d'exécution des travaux (oui /non) ;
- Organisation méthodique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui /non) ;
- Références de l'entreprise : travaux similaires réalisés (oui/non) ;
- Expérience du personnel d'encadrement : expérience dans le domaine de l'hydraulique urbaine et rurale du chef de chantier, joindre CV (oui /non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;

Le non-respect de deux (2) critères entraîne réiimination de l'offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Banyo (Service des Affaires Économiques et Financières) ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie du Mayo-Banyo.

BANYO le 29 Mars 2019

Le PRÉFET

GALL Charles

COMMUNE DE NGUIBASSAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/ D-NK/C.NGUIBASSAL/CIPM/19 DU 09 AVRIL 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONCON DE ROUTE ET CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : COMMUNE DE NGUIBASSAL/FEICOM EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation d'un tronçon de route et construction de quatre (04) ponts, dans l'arrondissement de Nguibassal, département du Nyong et kelle. Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de bitumage et d'aménagement de certaines routes en terre à trafic modéré, objet des contrats avec les entreprises

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique et la surveillance des travaux, comportant les missions de :
Direction de l'Exécution des Travaux (DET) ;
Ordonnancement et Pilotage des Chantiers (OPC) ;
Assistance aux Opérations de Réception (AOR).
Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **14 765 841F (quatorze millions sept cent soixante-cinq mille huit cent quarante un francs) CFA**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux BET Camerounaises ayant des capacités techniques et financières pour les prestations susvisées :

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget COMMUNE NGUIBASSAL/FEICOM, Exercice 2018

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté au Secrétariat Général de la Mairie de la commune de NGUIBASSAL.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés **sous double enveloppe** dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'offre technique (Volume 2)

L'enveloppe B contenant l'offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, Téléphone : **679 972 494/699 893 983**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, sur présentation d'une quittance de paiement du **Receveur Municipal de la Commune de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le BET comme représentant du BET désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, au Secrétariat Général de la Mairie de NGUIBASSAL, bâtiment abritant ses services au plus tard le **03 Mai 2019 à 13 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/R-CE/ D-NK/C.NGUIBASSAL/CIPM/19 DU 09 AVRIL 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONCON DE ROUTE ET CONSTRUCTION DE QUATRE (04) PONTS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT COMMUNE NGUIBASSAL/FEICOM, EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **cent soixante-cinq (165) jours soit 5,5 mois**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) par lot postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de la caution est de **deux cent quatre-vingt-quinze mille trois cent dix-sept (295 317) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **03 Mai 2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la commune de Nguibassal, siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de Nguibassal.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**

13. Critères d'évaluation

: Critères éliminatoires :

14.1.1 : Pièces administratives :

a) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2: Offre technique:

a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;

b) Note technique **inférieure à 70/100** ;

c) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure ou égale à cinq (05) non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;

d) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

14.1.3 : Offre financière :

a) Offre financière incomplète (absence ou incomplète de la caution de soumission ;

b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

14-2 Critères essentiels

14-2-1 Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **45 points** ;

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur **20 points** ;

c) Références du BET sur **30 points** ;

d) Présentation de l'offre sur **5 points**.

14-2-2 Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1^{ère} étape) et de l'évaluation technique (2^{ème} étape) seront évaluées et notées pour chaque lot postulé, en fonction des critères ci-après :

NM= MMd x 100/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné **MMd**= Montant évalué de l'offre la moins-disante du lot concerné ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire pour le lot concerné.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

N = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100

- L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat au sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les **six (06) mois** précédant la date d'attribution, contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant, note d'évaluation attribuée par une commission de suivi et de recette technique **inférieur ou égale à 12/20** au cours des deux dernières années).

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la mieux-disante**, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Kellé (Service Technique) ou auprès de la mairie de NGUIBASSAL (service technique).

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune de NGUIBASSAL aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM//2019 DU 8 AVRIL 2019
POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE 4X4 STATION WAGON A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU
CACAO (SODECAO) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2019
(REC) LIGNE 228000**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECAO lance un Appel d'Offres pour la fourniture d'un véhicule 4x4 station wagon à la SODECAO en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

La présente Lettre-Commande porte sur la fourniture d'un véhicule 4x4 station wagon, le transport et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture s'élève à quarante-deux millions (42 000 000) F CFA/TTC

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture du matériel roulant installées en République du Cameroun

6. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2019 (dotation REC 228000).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA.

Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA.

Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 30 avril 2019 à 15 H 00 , heure locale et porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/SODECAO/CIPM/2019 DU 08 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE 4X4 STATION WAGON A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO) EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de dix (10) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, financières et techniques aura lieu le 30 avril 2019 à 16 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de cautionnement provisoire ;
- non-respect de plus de deux (02) critères essentiels ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- présence de l'information financière dans l'offre technique ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai règlementaire accordé par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative ;
- absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant.

Critères essentiels :

- | | |
|---|-------------|
| - chiffre d'affaires ? à trente millions (30.000.000) de Francs CFA | Oui ? Non ? |
| - accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières | Oui ? Non ? |
| - délai de livraison inférieur ou égal à dix (10) jours | Oui ? Non ? |
| - description des services après-vente dans les délais de la garantie | Oui ? Non ? |
| - références du fournisseur ? 02 marchés similaires assortis des P.V de réception | Oui ? Non ? |

- disponibilité du matériel et des équipements essentiels (roue de secours, cric, manivelle, triangles de pré signalisation, boîte à pharmacie, cales et chaise en similicuir)
- disponibilité des pièces de rechange
- présentation de l'offre
- certificat d'authenticité du véhicule
- nombre de cylindres à 4
- carburant à Diesel
- cylindrée à 2986 cc
- puissance max à 70kW/4000 tr/min
- couple max à 197 Nm/ 2200 tr/min
- boîte de vitesse à manuelle
- nombre de portes à 05
- empattement à 2750 mm
- garde au sol à 279 mm
- rayon de braquage à 5.8 m
- freins avant à disques ventilés
- freins arrière à tambours
- jantes à aluminium
- radio à AM, FM, CD
- connectique à Bluetooth
- commande radio au volant
- haut-parleurs à 04 minimum
- climatisation à automatique ;
- vitres électriques à avant/arrière
- fermeture centralisée



Oui ? Non ?

Oui ? Non ?

Oui ? Non ?

Oui ? Non ?

15. Attribution

Oui ? Non ?

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage l'attribution du Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises dont l'Offre sera jugée la moins-disante et réaliste

Oui ? Non ?

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 05 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉTANCHEITE, DE REFECTION DES PEINTURES DU BATIMENT ABRITANT LE CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET DE CONSTRUCTION D'UNE GUERITE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux d'étanchéité, de réfection des peintures du bâtiment abritant le Centre de Prévoyance Sociale de Yagoua et de construction d'une guérite.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres portent essentiellement sur les opérations suivantes:

Opérations préalables :

Mobilisation du personnel, assurance, gardiennage, enregistrement, panneau de signalisation, ...
Aménagement du local magasin, échafaudage, amené et repli matériel et outillage ;

Travaux d'étanchéité :

Décapage du complexe d'étanchéité existant ;
Traitement de la surface considérée au flinkot ;
Application d'une bicouche de bitume ;
Fourniture et pose d'une couche de feutre bitumeux type Hyrène ;
Décapage paxalu ;
Traitement de la surface considérée au flinkot ;
Application d'une bicouche de bitume ;
Fourniture et pose de paxalu ;
Pastillage de toutes les têtes des pointes

Gros-œuvre :

Exécution de l'ensemble des maçonneries relatives à la construction d'une guérite (semelles, fondation, élévation, poteaux, chaînages haut et bas, linteaux, dalle, crépissage, etc.)

Plafond :

Dépose de l'existant et reprise en contreplaqués joints creux ;

Menuiserie alu :

Fourniture et pose d'une porte et des fenêtres.

Revêtements scellés :

Fourniture et pose des carreaux grés cérames antidérapants et de faïences, y compris toutes sujétions ;

Peinture :

Préparation des surfaces à peindre, fourniture et application de la peinture à eau sur mur, à huile sur les maçonneries et les menuiseries, le vernis sur les ouvrages en bois suivant imprégnation et bicouche de finition ;

Electricité :

Réalisation d'une installation électrique composée d'appareils d'éclairage (interrupteurs, prises, réglettes

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **F CFA HTT 26 891 385 (vingt-six millions huit cent quatre-vingt-onze mille trois cent quatre-vingt-cinq)**.

4. Allotissement

Les travaux sont unis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des travaux de génie civil, et disposant d'équipes techniques compétentes et expérimentées.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget-programme 2019 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sur la ligne d'imputation budgétaire **7-2D2206**, conformément au programme **P112**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés, sur le site web de la CNPS www.cnps.cm ou par voie d'affichage.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **45 000 (quarante-cinq mille)** francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial CNPS n°**1003 3052 0707 0070 00003-93** ouvert dans les livres de UNITED BANK FOR AFRICA (UBA).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'adresse sus-indiquée du Service des Marchés au plus tard **le 29 avril 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 015/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 05 AVRIL 2019

POUR LES TRAVAUX D'ETANCHEITE, DE REFECTION DES PEINTURES DU BATIMENT ABRITANT LE CENTRE DE PREVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA ET DE CONSTRUCTION D'UNE GUERITE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et la COBAC ou la CIMA, précisant le montant de **537 000 (cinq cent trente-sept mille) Francs CFA**;

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 avril 2019 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans le bureau du président de ladite Commission au 4^{ème} étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS, Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'original de l'attestation de visite de site contresignée par le Chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de déclaration de non abandon et de non défaillance dans l'exécution de marchés antérieurs à la CNPS contresignée par le Maître d'Ouvrage ou son Représentant et le soumissionnaire ;
- Absence d'un agrément délivré par la CNPS dans le domaine concerné ou d'une demande le cas échéant ;
- Non validation d'au moins 70% des critères d'évaluation ; -Non-respect des normes RSE :

- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
- Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
- Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
- Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	<p align="center">Présentation générale de l'offre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Reliure en spirale, ● mise en forme du document, ● ordonnancement des différentes parties du document, ● intercalaires en couleur 		
2	<p align="center">Références de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Justifier des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années pour un montant cumulé au moins égal à FCFA 12 000 000 (douze millions) 		

3	<p align="center">Capacité de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 8 000 millions), délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie agréées par le Ministère chargé des Finances et la COBAC ou la 		
4	<p align="center">Conformité aux normes HQSE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Justifier des équipements de protection des travailleurs 		
5	<p align="center">Qualification et Expérience du personnel clé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Chef de projet : - Ingénieur de Génie Civil (Bac + 5 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années ● Conducteur des travaux: - Technicien Supérieur de Génie Civil (Bac + 2 au moins ou équivalent) - Expérience : au moins trois (03) années 		
6	<p align="center">Preuves d'acceptation des conditions du Marché</p> <ul style="list-style-type: none"> ● CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière de la mention « lu et approuvé » ● CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière de la mention « lu et approuvé » 		
7	<p align="center">Planning et délai</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Planning détaillé correspondant au délai, ● Délai ? quatre (04) mois. 		
8	<p align="center">Méthodologie et organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ● Approche organisationnelle des équipes du travail 		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
 - validé au moins 70 pour cent des critères d'évaluation ;
 - présenté l'offre financière évaluée la moins disante. **Visite des sites**
- Pour mémoire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS. /-

YAOUNDE le 5 Avril 2019

Le **DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES**

EPOH Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE AU QUARTIER ESSOS DERRIERE SNACK-BAR LE PRINTEMPS – COMPLEXE ISLAMIQUE DU REPENTIR

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 porte publication d'un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des **travaux de réhabilitation de la route en terre au Quartier Essos derrière le Snack-bar Printemps – Complexe Islamique du Repentir**, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

- Installations
- Travaux préparatoires
- Terrassement/chaussée
- Assainissement/ouvrage d'art
- Protection du talus

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **CENT MILLIONS (100 000 000) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 sise à Essos à côté de l'Hôpital de la Caisse, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **(90 000) Quatre-vingt-dix mille francs CFA**, délivrée par **la Recette Municipale de Yaoundé 5**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Commune de Yaoundé 5 au plus tard le **02 Mai 2019 à 14 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE AU QUARTIER ESSOS DERRIERE SNACK-BAR LE PRINTEMPS – COMPLEXE ISLAMIQUE DU REPENTIR

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois (03) volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée à savoir :

- Enveloppe A contenant les Pièces Administratives (Volume 1)
- Enveloppe B contenant l'offre Technique (Volume 2)
- Enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3)

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres considéré.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de **DEUX MILLIONS (2 000 000) FCFA**.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **02 Mai 2019 à 15 heures** dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives

- a) Dossier administratif incomplet ou non-conforme, sous réserve des dispositions de l'Article 92 al.9 du Décret N)2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- b) Enveloppe externe portant l'identification du soumissionnaire;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Absence de la caution de soumission

14.1.2 Offre Technique

- e) Dossier incomplet ;
- f) Fausse déclaration, document scanné ou falsifié
- g) Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels

14.1.3 Offre Financière

- h) Offre financière incomplète
- i) Pièces non conformes
- j) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:

- Références de l'entreprise oui/non;
- Matériel de chantier à mobiliser oui/non;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non;
- Proposition technique oui/non;
- Présentation de l'offre oui/non.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Mairie de Yaoundé 5 sise à Essos à côté de l'Hôpital de la Caisse BP : 20 208 Yaoundé.

Toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et message téléphonique au Ministre Délégué à la présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

NGONO ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE ABOM – NGONA ET DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR BALLA – SANCTUAIRE D'ABOM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 porte publication d'un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des **travaux de réhabilitation du tronçon de route en terre Abom-Ngona et du tronçon de route en terre carrefour Balla – Sanctuaire d'Abom**, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

- Installations
- Travaux préparatoires
- Terrassement/chaussée

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **TRENTE SIX MILLIONS (36 000 000) FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Le projet est constitué en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINNADER Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 sise à Essos à côté de l'Hôpital de la Caisse, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **(50 000) cinquante mille francs CFA**, délivrée par **la Recette Municipale de Yaoundé 5**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Commune de Yaoundé 5 au plus tard le **02 Mai 2019 à 14 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 /AONO/ CAY5/CIPM/2019 DU 09 AVRIL 2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE ABOM – NGONA ET DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR BALLA – SANCTUAIRE D'ABOM

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois (03) volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée à savoir :

- Enveloppe A contenant les Pièces Administratives (Volume 1)
- Enveloppe B contenant l'offre Technique (Volume 2)
- Enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3) Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres considéré.

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de **Sept cent vingt mille (720 000) FCFA**

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **02 Mai 2019 à 15 heures** dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme, sous réserve des dispositions de l'Article 92 al.9 du Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Enveloppe externe portant l'identification du soumissionnaire;
- Pièce falsifiée ou non authentique ;
- Absence de la caution de soumission

14.1.2 Offre Technique

- Dossier incomplet ;
- Fausse déclaration, document scanné ou falsifié
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels

14.1.3 Offre Technique

- Offre financière incomplète
- Pièces non conformes
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:

- Références de l'entreprise oui/non;
- Matériel de chantier à mobiliser oui/non;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non;
- Proposition technique oui/non;
- Présentation de l'offre oui/non.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Mairie de Yaoundé 5 sise à Essos à côté de l'Hôpital de la Caisse BP : 20 208 Yaoundé.

Toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et message téléphonique au Ministre Délégué à la présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5.

YAOUNDE le 8 Avril 2019

Le MAIRE

NGONO ÉPSE ETOUNDI AYISSI Yvette Claudine

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°007/19/DCO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LA DIRECTION INDUSTRIELLE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture de cinq (05) lots de consommables pour la Direction Industrielle de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de cinq (05) lots de consommables répartis comme suit :

- lot 1 : fourniture d'un lot de matériels pour plomberie
- lot 2 : fourniture d'un lot de manomètres et des soupapes de sureté.
- lot 3 : fourniture d'un lot de matériels complémentaires pour la mise en route des stations d'eau potable ;
- lot 4 : fourniture d'un lot de produits chimiques pour le traitement d'eau ;
- lot 5 : fourniture d'un lot de cinq pompes immergées pour le réseau d'incendie.

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de : **17 564 333** FCFA pour le lot 1, **25 272 176** FCFA pour le lot 2, de **2 000 000** FCFA pour le lot 3, de **13 000 000** FCFA pour le lot 4 et de **20 928 375** FCFA pour le lot 5.

4. Allotissement

La présente cotation est constituée de cinq (05) lots de consommables répartis comme suit :

- lot 1 : fourniture d'un lot de matériels pour plomberie
- lot 2 : fourniture d'un lot de manomètres et des soupapes de sureté.
- lot 3 : fourniture d'un lot de matériels complémentaires pour la mise en route des stations d'eau potable ;
- lot 4 : fourniture d'un lot de produits chimiques pour le traitement d'eau ;
- lot 5 : fourniture d'un lot de cinq pompes immergées pour le réseau d'incendie.

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de : **17 564 333** FCFA pour le lot 1, **25 272 176** FCFA pour le lot 2, de **2 000 000** FCFA pour le lot 3, de **13 000 000** FCFA pour le lot 4 et de **20 928 375** FCFA pour le lot 5.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

La soumission sera établie en six exemplaires dont un original et cinq copies et parviendra au plus **tard le 16 AVRIL 2016, à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention : **cotation n°007/19/DCO/SDCC/CIPM pour la fourniture de cinq (05) lots de consommables pour la Direction Industrielle de la SODECOTON . « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au Magasin Transit SODECOTON Garoua II suivant les délais ci-après :

- lot 1 : fourniture d'un lot de matériel pour plomberie

A livrer dans un délai de **30 jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

- lot 2 : fourniture d'un lot de manomètres et des soupapes de sureté.

- A livrer dans un délai de **60 jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

- lot 3 : fourniture d'un lot de matériels complémentaires pour la mise en route des stations d'eaux potables ;

A livrer dans un délai de **30 jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

- lot 4 : fourniture d'un lot de produits chimiques pour le traitement d'eau potable ;

A livrer dans un délai de **30 jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

- lot 5 : fourniture d'un lot de cinq pompes immergées pour le réseau d'incendie.

A livrer dans un délai de **60 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

RAS

12. Recevabilité des Offres

La soumission sera établie en six exemplaires dont un original et cinq copies et parviendra au plus **tard le 16 AVRIL 2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention : **cotation n°007/19/DCO/SDCC/CIPM pour la fourniture de cinq (05) lots de consommables pour la Direction Industrielle de la SODECOTON . « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 16 AVRIL 2019, à partir de 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion** à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

R A S

15. Attribution

La commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 27 Mars 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE DIZANGUE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°002/DC/C-DIZANGUE/CIPM/2019 TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU CAMWATER SUR 700 ML EN PVC DN 63 MM DE LA VILLE VERS LES LOGEMENTS SOCIAUX DE DIZANGUE, COMMUNE DE DIZANGUE, RÉGION DU LITTORAL

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , COMMUNE DE DIZANGUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux d'extension du réseau d'eau CAMWATER sur 700 ml en PVC DN 63 mm de la ville vers les logements sociaux de Dizangue, Commune de Dizangue, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Dizangue, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune Dizangue, Maître d'Ouvrage, de toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **TRAVAUX HYDRAULIQUES.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

4. Financement

Commune de Dizangue PNDP III (C2D III)

5. Remises des offres

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au le Maire de la Commune de Ngambe, Autorité Contractante, et sera déposé à la Mairie de la Commune de Dizangue (le Secrétariat Général de la Commune de Dizangue).

**L'enveloppe cachetée portera la mention :
AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS
N°002/DC /C-DIZANGUE/CIPM/ 2019**

**Travaux d'extension du réseau d'eau CAMWATER sur 700 ml en PVC DN 63 mm de la ville vers les logements sociaux de Dizangue, Commune de Dizangue, Région du Littoral
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

6. Delai de Livraison

90 jours calendaires

7. Recevabilité des Offres

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des Le 18 Avril 2019 à 10 heures offres

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dib, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis: Le 18 Avril 2019, à 11 heures

Lieu d'ouverture des plis: Salle des Actes de la Mairie de Dizangue

9. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires **et les montants des offres** seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

DIZANGUE le 28 Mars 2019

Le MAIRE

DIWOUTHA Maurice François

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 06027/CAA/DAF/SDAB/SAB DU 04 AVRIL 2019 POUR PRÉSÉLECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT
FINANCEMENT: BUDGET CAA 2019, 2020 & 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) a été créée par le décret N° 85/1176 du 28 août 1985. Réorganisée par le décret N° 2019/033 du 24 janvier 2019, la CAA est désormais un Etablissement Public à caractère spécial dont les grandes missions sont centrées sur :

- la gestion de la dette publique ;
- la gestion du financement des projets et programmes ;
- la gestion des marchés des capitaux.

Au regard des grandes missions énumérées ci-dessus, il ressort clairement que la CAA est une institution financière, un outil technique de gestion dont dispose l'Etat pour le pilotage de ses finances publiques et la gestion de l'interface avec les partenaires au développement. La réorganisation impulsée par le décret suscitée, qui s'inscrit déjà dans la dynamique de la modernisation des finances publiques au Cameroun avec la publication de la loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics, a placé le Commissaire aux comptes au centre du contrôle et du suivi de la gestion de la CAA.

Il est donc désormais impérieux que les informations financières produites par la CAA soient certifiées par un organe assermenté

2. Objet

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA applicables aux sociétés soumises à la comptabilité privée, à la loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics et au décret n°2019/033 du 24 janvier 2019 portant réorganisation de la Caisse Autonome d'Amortissement, Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Commissaire aux comptes.

3. Consistance des prestations

Le consultant est chargé de l'exercice de la fonction de commissaire aux comptes à la CAA pour les exercices 2019, 2020 et 2021 conformément au décret n°2019/033 du 24 janvier 2019.

Etendue de la mission du commissaire aux comptes

Les missions du Commissaire aux comptes s'exerceront conformément aux normes internationales d'Audit. A cet effet, le Commissaire aux comptes devra se prononcer sur :

-La sincérité et la régularité des états financiers, ainsi que sur la fidélité et la sincérité de l'image qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Autonome d'Amortissement, suivant le référentiel comptable applicable.

-L'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de la Caisse Autonome d'Amortissement à préparer des rapports financiers fiables, de maintenir une comptabilité exhaustive (en temps réel) de toutes les transactions et de sauvegarder ses actifs.

L'Audit donnera donc lieu à toutes les vérifications et tous les contrôles que le commissaire aux comptes pourra juger nécessaires en la circonstance. L'examen comprendra tous les tests, confirmations, observations et vérifications jugés nécessaires par le commissaire aux comptes

Rapports à fournir par le Commissaire aux comptes

A la fin des travaux, le commissaire aux comptes présentera une note de synthèse spécifique à chaque étape sur les insuffisances relevées dans le cadre de l'évaluation du contrôle interne et des points d'Audit constatés. Chaque note sera discutée entre les parties concernées au cours de la séance de restitution des travaux. A ce titre, le Commissaire aux comptes produira les rapports suivants :

-Un rapport relatif à l'article 715 de l'Acte Uniforme OHADA à l'attention du Président du Conseil d'Administration comprenant les contrôles/diligences mis en œuvre, les déficiences constatées et les recommandations. Ce rapport mettra en évidence les points faibles ; les risques, les menaces, les origines des risques ou des insuffisances constatées et les recommandations du Commissaire aux comptes pour pallier à ces dysfonctionnements.

-Les rapports Général et spécial destiné au Conseil d'Administration sur la certification des états financiers de la Caisse Autonome d'Amortissement conformément aux dispositions en vigueur.

Les rapports seront produits en Anglais ou en Français.

Une opinion pourrait être demandée sur une situation intermédiaire ou provisoire des comptes de la CAA. La Caisse Autonome d'Amortissement fera des observations et commentaires sur lesdits projets de rapport, et à la suite, le Commissaire aux comptes présentera ses rapports définitifs et signés. Ces rapports seront transmis au Président du Conseil d'Administration en neuf (09) exemplaires chacun, quinze (15) jours après les observations de l'établissement public.

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est réservé aux experts comptables (individuels ou sociétés) agréés par la CEMAC et inscrits au tableau de l'Ordre des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA) et justifiant d'au moins 15 ans d'expérience.

5. Financement

Ces prestations seront financées par le budget de fonctionnement de la Caisse Autonome d'Amortissement au titre des exercices 2019, 2020 et 2021

6. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un dossier Administratif et un Dossier Technique rédigé en Anglais, ou en français en cinq (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, devra parvenir à la Direction Administrative et Financière de la CAA (DAF), sise au boulevard du 20 mai, immeuble siège de la CAA, 7^{ème} étage, porte 7.13, B.P. 7167 Yaoundé, Tel: 222 22 22 26, Fax 222 22 01 29, au plus tard le **30 Avril 2019**. et porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 06027/CAA/DAF/SDAB/SAB DU 04 Avril 2019 POUR LA PRESELECTION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

7. Composition du dossier

La CAA invite les candidats intéressés à fournir les pièces administratives et un dossier technique, présentés en deux (02) volumes :

Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives requises et listées ci-dessous devront être produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes. Il s'agit de :

- La déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître, la raison sociale, l'adresse et le cas échéant, les pouvoirs délégués au signataire ;
- L'attestation d'inscription à l'Ordre des Experts Comptables du Cameroun en qualité d'Expert-Comptable ;
- Un agrément CEMAC en qualité d'Expert-Comptable et de société d'expertise comptable ;
- L'attestation de non redevance par les services compétents de la Direction Générale des Impôts ;
- L'attestation de localisation certifiée ;
- le plan de localisation certifié ;
- L'attestation pour soumission (APS datant de moins de 03 mois) délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- Le certificat de non-exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique du candidat devra comprendre :

- Les références du consultant dans la réalisation des missions similaires (première et dernière page de chaque contrat ou toute autre pièce pouvant justifier de la réalisation de la mission) ;
- Les références récentes et pertinentes du consultant dans la réalisation des missions dans le domaine du commissariat aux comptes (première et dernière page de chaque contrat ou toute autre pièce pouvant justifier de la réalisation de la mission) ;
- Un document décrivant sa compréhension de l'objet de la mission, l'approche et la méthodologie de travail proposées ainsi qu'un planning de réalisation de la mission ;
- Les observations et suggestions sur les termes de références ;
- Le curriculum vitae daté et signé et les copies certifiées conformes des diplômes ;
- L'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre.
- Toute autre pièce probante

8. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Documents non conforme ou falsifiés ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100;

Tableau de critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

N°	Critères	Notation (points)
1.	COMPREHENSION DE LA MISSION	10
	Mauvaise : 0 ; Moyenne : 5 points ; Bonne : 7.5 points ; Excellente : 10 points	
2.	OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS SUR LES TDR	06

	Observations sur la mission : - Observations pertinentes : 3 points - Observations moyennes : 2 points - Pas d'observations : 0 points	03
	Suggestions sur la mission : - Suggestions pertinentes : 3 points - Suggestions moyennes : 2 points - Pas de suggestions : 0 points	03
3.	METHODOLOGIE PROPOSEE	05
	Mauvaise : 0 ; Moyenne : 2.5 points ; Bonne : 3.5 points ; Excellente : 5 points	05
4.	CHRONOGRAMME DE LA MISSION	04
5.	REFERENCE DU CONSULTANT	50
	Prestations réalisées par le consultant dans le domaine du Commissariat au compte (10 points par étude) avec un maximum de cinq (05) études au cours des 10 dernières années Pour chaque prestation, fournir 1 ^{ère} et dernière page du contrat ou toute autre pièce pouvant justifier la réalisation de la prestation	
6.	QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU CONSULTANT	22
	Qualifications	10
	- Diplômes (07 points) - Attestation d'inscription à l'ordre (03 points) Fournir des copies certifiées pour chaque pièce	
	Expérience	12

	- Expert ayant de années d'expérience dans les missions similaires dans les entreprises de tailles similaires à la CAA : ü Entre 15 ans et 20 ans au plus (07 points) ; ü 21 ans et plus (12 points) ;	
7.	PRESENTATION DU DOSSIER D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET	03
	Ordonnancement des pièces administratives et techniques	01
	Sommaire et pagination des documents	0.5
	Clarté du Texte et des images	01
	Reliure et intercalaire	0.5
	TOTAL	100

Seuls les candidats qui auront totalisés à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 75 points sur 100 seront retenus.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Administrative et Financière de la CAA (DAF), sise au boulevard du 20 mai, immeuble siège de la CAA, 7^{ème} étage, porte 7.13, B.P. 7167 Yaoundé, Tel: 222 22 22 26, Fax 222 22 01 29

10. Evaluation et publication des resultats

Objectifs de la mission

Les missions du commissaire aux comptes s'exerceront conformément aux normes internationales d'Audit. A cet effet, le commissaire aux comptes devra se prononcer sur :

-La sincérité et la régularité des états financiers, ainsi que sur la fidélité et la sincérité de l'image qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Autonome d'Amortissement, suivant le référentiel comptable applicable.

-L'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de la Caisse Autonome d'Amortissement à préparer des rapports financiers fiables, de maintenir une comptabilité exhaustive (en temps réel) de toutes les transactions et de sauvegarder ses actifs.

L'Audit donnera donc lieu à toutes les vérifications et tous les contrôles que le commissaire aux comptes pourra juger nécessaires en la circonstance. L'examen comprendra tous les tests, confirmations, observations et vérifications jugés nécessaires par le commissaire aux comptes

L'auditeur devra exprimer donc une opinion professionnelle en conformité avec les normes internationales de l'IFAC, notamment les normes ISA (International Standard on audition).

Le cabinet devra aussi donner son avis sur :

-La qualité de l'organisation comptable en place au sein de la CAA ;

-La qualité du système de traitement de l'information financière (logiciel) utilisé à la CAA ;

-L'exposition de la CAA au risque fiscal.

Résultats attendus

Le consultant retenu au terme de la consultation sera tenu de fournir régulièrement les livrables suivant :

- L'ensemble des rapports légaux prescrits par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au Cameroun ;

- Un rapport sur les observations significatives et les recommandations nécessaires pour améliorer le système de contrôle interne de la Caisse Autonome d'Amortissement ;

- Un rapport sur les observations significatives et les recommandations nécessaires pour améliorer la gestion fiscale interne de la Caisse Autonome d'Amortissement

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE D'INVITATION DU 03 AVRIL 2019 RELATIVE A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET DEVANT CONDUIRE L'AUDIT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DU PNDP

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP), sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Sélection d'un bureau d'études/Cabinet devant conduire l'audit socio-environnemental du PNDP.

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence joints (Section 7).

2. Consistance des prestations

La présente Demande de propositions (DP) a été adressée aux Consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

CLASSEMENT	NOM DU CONSULTANT	PAYS	
1	RAINBOW ENVIRONNEMENT CONSULT	Cameroun	BP :30
2	GROUPEMENT COMETE INTERNATIONAL/AGORA CONSULTING	Cameroun et Tunisie	Te
3	GROUPEMENT EGIS CAMEROUN/URAD GIE	Cameroun	
4	GROUPEMENT ARS PROGRETTE SPA, 2E & PARTNERS SARL, AMBIENTE S.PA	Cameroun et Italie	Tel
5	PRISMA SARL	Cameroun	

Il n'est pas permis de transférer cette invitation à un autre Consultant.

3. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun (ci-dessous dénommé « Emprunteur » : a reçu un crédit (ci-après dénommé « le crédit ») de l'Association Internationale de Développement (AID) « la Banque » en vue de financer le coût du Programme National de Développement Participatif (PNDP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cette Demande de Propositions est publiée. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du Gouvernement de la République du Cameroun, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de crédit destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'Emprunteur ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du crédit.

4. Remises des offres

Les détails sur la date de remise des propositions sont :

Les Propositions devront être remises au plus tard le 06 mai 2019 à 12 heures, heure locale et porter la mention suivante :

*« DP N° 001/DP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM DU 03 AVRIL 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES/CABINET DEVANT CONDUIRE L'AUDIT SOCIO-ENVIRONNEMENTAL DU PNDP »
« A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »*

5. Composition du dossier

La DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux consultants (IC) et Données Particulières
- Section 3 - Proposition technique PTC - Formulaire types
- Section 4 - Proposition financière - Formulaire types
- Section 5 - Pays éligibles
- Section 6 - Politique de la Banque - Corruption et pratiques frauduleuses
- Section 7 - Termes de référence
- Section 8 - Contrats types de Consultants de la Banque : au Forfait

6. Renseignements Complémentaires

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, au plus tard le 12 avril 2019 et par écrit à :

Madame le Coordonnateur National du PNDP, Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP : 660 Yaoundé, téléphone : 698 49 88 39, e-mail : pndp_cameroun@yahoo.fr / boubematcha@yahoo.fr.

(a) que vous avez reçu la Lettre d'invitation ; et

(b) que vous soumettrez une proposition seule ou en association avec d'autres bureaux pour renforcer votre expérience (si cela est permis dans la Section 2, Instructions aux Consultants (IC), Données particulières 14.1.1).

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 008 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA FINALISATION DE L'EXTENSION DES FONCTIONNALITÉS DES NOUVELLES APPLICATIONS (DESKTOP, WEB ET MOBILE) DU PRO_ADP ET DU REDÉVELOPPEMENT DE LA VERSION WEBMAPPING/MOBILEMAPPINGDATE : 03 AVRIL 2019FINANCEMENT : ETAT_ HORS C2D NUMÉRAIRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil du Gouvernement qui a pour objectif de développer et renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs en vue de garantir la fourniture des infrastructures et services socio-économiques durables et de qualité. De manière spécifique, le Programme a, entre autres, pour but :

- d'améliorer les conditions socio-économiques, d'accroître la productivité des ressources naturelles de base et d'augmenter les revenus des populations dans les 360 communes, couvertes par le projet. La réalisation de cet objectif passe notamment par une activité de préparation d'un plan communal de développement (PCD) ;
- de renforcer les capacités institutionnelles des administrations impliquées dans le processus de décentralisation. Le Projet appuie dans ce sens, le renforcement des capacités des communes et autres parties prenantes tels que les prestataires de services et les équipes multidisciplinaires des ministères sectoriels afin de leur permettre d'assumer pleinement et efficacement leur rôle de promoteurs du développement local.

Conformément à son mode opératoire, le PNDP apporte ainsi de manière systématique, une assistance à la planification communale, à travers le financement du processus d'actualisation ou d'élaboration d'un Plan Communal de Développement (PCD), sur la base duquel les investissements (microprojets entre autres) sont financés dans les communes. C'est un document où sont consignés par secteur les résultats des diagnostics (diagnostic institutionnel communal, diagnostic de l'espace urbain communal, diagnostic participatif au niveau village). Ces diagnostics sont consolidés par secteur dans des cadres logiques qui expriment les besoins en termes d'ouvrages neufs à réaliser, d'ouvrages à réhabiliter ainsi que des renforcements de capacités au bénéfice des communes et des communautés pour la bonne conduite du développement local. Il s'étale sur un horizon de 5 ans.

Ce plan stratégique, élaboré selon le principe de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), se présente sous la forme de 3 Programmes techniques :

- (i) Amélioration de l'offre des services sociaux de base ;
- (ii) Promotion du développement économique et protection de l'environnement ;
- (iii) Promotion de la culture, des sports et appuis à la jeunesse et d'un Programme support des 3 Programmes techniques, qui adresse les problématiques de Gouvernance et Administration Locale. L'étape programmation conduit à l'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) qui est un Programme triennal d'investissement et du Programme d'Investissement Annuel (PIA), qui

constituent le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) de la commune.

Au cours de la 2ème phase du PNDP, il a été développé un Progiciel d'Aide au Développement Participatif (PRO_ADP), en vue d'optimiser la gestion de l'aménagement du territoire communal et dans lequel les données collectées au cours de ce processus de planification à l'échelle locale sont intégrées. Ainsi, le PROADP se veut une version électronique du PCD. Il a tout d'abord été développé en une version Desktop tandis qu'était développé en parallèle une application WebMapping/MobileMapping qui devait lui être associée pour faciliter la consultation et l'impression de cartes présentant les investissements dans les communes, depuis n'importe quel navigateur internet. Il s'est toutefois avérée que les structures des bases de données de la version initiale de PROADP et de l'application WebMapping/MobileMapping n'étaient pas compatibles.

Ce qui a induit la nécessité d'un second développement du progiciel qui, en plus de la version desktop, devait se décliner en des versions Web et mobile, tout en reconfigurant l'application desktop en vue de l'intégration du module cartographique qui servira à l'édition des cartes communales.

Cependant, le développement de cette nouvelle version s'est accompagné d'évolutions majeures par rapport à la version initiale, dues notamment à l'intégration de tout le processus d'élaboration, de suivi et de mise en œuvre du PCD. Il est apparu ainsi des incompatibilités entre l'ancienne version du PRO_ADP et les différentes versions de la nouvelle développée, ce qui ne garantit pas une utilisation optimale du PROADP. Par ailleurs, il est également apparu judicieux d'intégrer un module cartographique aux versions web et mobile du PROADP, **200** ~~Objectif~~ c'est le cas avec la version desktop du Progiciel.

L'objectif global de la mission est de finaliser l'extension des fonctionnalités des nouvelles applications (desktop, web et mobile) du PRO_ADP, le redéveloppement de nouvelles versions de manière à finaliser le processus d'extension des fonctionnalités des nouvelles applications (desktop, web et mobile) du PRO_ADP et du redéveloppement de la version WebMapping/MobileMapping, et de rendre ainsi le PRO_ADP ~~Et un accès spécifique utilisable par~~ utilisable par l'ensemble des communes.

- Développer et déployer un module cartographique dans les versions web et mobile du progiciel ;
- Intégrer un module statistique (graphiques, camembert, histogrammes) dans les applications desktop, web, et mobile du PROADP ;
- Intégrer dans le PROADP la recherche multicritère et la production/édition des rapports dans les différentes applications ;
- Internaliser la langue anglaise et la traduction des textes dans les trois applications (Desktop, Mobile et Web) ;
- Intégrer les types d'infrastructures restants, sur la base des fiches de collecte élaborées par le PNDP ;
- Intégrer un tableau de bord et de suivi des Objectifs de Développement Durables ;
- Assurer la migration des données de l'ancienne version du PROADP vers la nouvelle.

3. Remises des offres

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et six copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 29 avril 2019 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un Consultant chargé de la finalisation de l'extension des fonctionnalités des nouvelles applications (desktop, web et mobile) du PRO_ADP et du redéveloppement de la version Webmapping/Mobilemapping ».

4. Composition du dossier

Cette manifestation devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Les documents pertinents permettant de connaître le statut juridique du Consultant ;
- Les pièces justificatives permettant la vérification des déclarations conformément aux critères de qualification retenus. Toute information pertinente non justifiée sera sans grande importance.

Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

5. Critères d'évaluation

Pour conduire à bien cette prestation, le Consultant devra remplir les critères suivants :

- Etre un Cabinet spécialisé dans le Développement de logiciel compatible Web 2.0, dans les solutions WebMapping.
- Avoir une parfaite maîtrise de la version initiale du Progiciel ainsi qu'une bonne connaissance du niveau actuel de la mise à jour du PROADP.
- Avoir une connaissance du logiciel de WebMapping existant serait un atout.

Le personnel clé pour cette mission devra être composé :

Chef d'équipe :

- Expert en génie logiciel ayant une expérience avérée (au moins cinq (05) ans) dans le développement de logiciel métier compatible Web 2.0, des solutions de WebMapping, l'administration des bases de données, une certification Scrum Master pour la gestion Agile des projets et un niveau minimum de BAC + 5. Avoir une expérience dans le développement de progiciel pour la gestion du développement local est un atout ;

Equipe :

- Deux (02) développeurs Web/Mobile ayant un niveau minimum de BAC + 2 et une expérience avérée d'au moins deux (02) ans.
- Un (01) Expert SIG ayant un niveau minimum de BAC + 3 ayant une expérience avérée d'au moins trois (03) ans.
- Un (01) Ingénieur système/cloud ayant un niveau minimum de BAC + 3 ayant une expérience avérée d'au moins trois (03) ans.
- Un (01) Expert en traduction du français vers l'anglais, ayant un niveau minimum de BAC +3 et une expérience avérée d'au moins deux (02) ans.

Le Coordonnateur National du PNDP, invite les (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisé avec succès les prestations semblables, (prestation terminée dans de bonnes conditions).

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à la même adresse.

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), porte 211 D, BP : 660, Yaoundé, Téléphone : 698 49 88 39, e-mail : pndp_cameroun@yahoo.fr et aux heures suivantes : de 08 heures à 17 heures.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE SECTEUR MINIER

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 043
/ASMI/MINMIDT/PRECASEM/UCP/SPMI/04-2019 DU 04 AVRIL 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT CHARGÉ DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE REDEVABILITÉ SOCIALE DU
SECTEUR MINIER CAMEROUNAIS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit (5024 CM) auquel s'est ajouté un financement additionnel (59840-CM et 59850-CM) pour effectuer des paiements au titre du Contrat de Consultants pour la mise en place d'une Plateforme de Redevabilité Sociale du Secteur Minier Camerounais.

Le Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier (PRECASEM), Projet d'assistance technique de la Banque Mondiale a pour objectif le renforcement des capacités de l'administration à faire face au développement attendu du secteur minier. Dans le cadre de ces objectifs de renforcement de la transparence et de la redevabilité dans le secteur minier, le Projet se doit de mettre en place des outils permettant de favoriser entre les opérateurs miniers, le Gouvernement et les Organisations de la Société Civile, des échanges autour des problématiques propres au secteur minier camerounais et des événements miniers nationaux et internationaux.

La redevabilité sociale peut être comprise ici comme, le droit, la capacité et l'action des populations impactées par les activités minières de demander des comptes aux entreprises et administrations compétentes qui ont quant à elles le devoir de rendre compte de façon claire et impartiale sur les résultats et la performance, au regard du mandat et/ou des objectifs fixés, c'est-à-dire, du fait que leur travail a été fait selon les règles, les normes et les bonnes pratiques convenues en vue d'une exploitation efficiente et durable des ressources minières.

Une première plateforme de redevabilité sociale a déjà été développée et mise en ligne. Elle a connu plus de 700 000 visiteurs. Toutefois, elle présentait des insuffisances techniques, d'une part, en termes de la vitesse d'exploitation et de capacité de stockage d'information, et d'autre part, en termes d'animation de la communauté cible. C'est ainsi que le PRECASEM a opté pour le développement d'une nouvelle plateforme plus opérationnelle, qui servirait également de site web pour le Projet avec une vitesse d'exploitation et de stockage des informations appropriée.

C'est dans ce cadre que l'Unité de Coordination du PRECASEM se propose de recruter un Consultant en vue de l'appuyer dans la conception, le développement, la mise en ligne, le référencement, l'administration et l'animation d'une plateforme de redevabilité virtuelle qui jouera également le rôle de site web du projet.

2. Objet

L'objectif de la plateforme de redevabilité est de promouvoir la redevabilité sociale dans le secteur des mines à travers la mise en place d'un cadre d'échanges interactifs sur les activités minières au Cameroun et les attentes des parties prenantes pour un développement durable du secteur minier. Cette plateforme virtuelle sera sécurisée et devra être un espace permettant de : (i) diffuser les informations contextuelles (lois, réglementation, procédures applicables) ; (ii) partager des expériences concrètes des différents acteurs du secteur minier : entreprises et artisans miniers, administrations publiques, société civile ; (iii) discuter de façon interactive avec la possibilité de poser des questions sur le secteur minier en général ou sur le PRECASEM en particulier et de soumettre des plaintes à traiter par le PRECASEM sur la plateforme.

3. Consistance des prestations

(a) la conception et les fonctionnalités de la plateforme qui définira la charte graphique et le contenu éditorial qui reposera sur un système de gestion de contenus, l'intégration de l'ensemble des informations contextuelles des mines au Cameroun avec des filtres par thème, l'intégration du module de discussions interactives de type www.goxi.com

(b) le développement, l'hébergement, la mise en ligne et le référencement qui définiront la réservation du nom du domaine pour une période bien déterminée soit trois (03) ans, identifiable et facilement référençable dans le site de type www.mines.cameroun.org et la proposition d'un choix d'hébergement à travers un serveur ;

(c) l'Administration et l'animation de la plateforme seront animées de façon à assurer sa promotion et la continuité dans l'alimentation de l'information sectorielle. Il sera assuré le « Community Management » et la gestion du « e-réputation » du PRECASEM. L'information devra être produite périodiquement en Newsletter sur le secteur minier et connexe dans le monde et poster sur le site web.

Il est prévu que les prestations soient fournies pendant une période de vingt-quatre (24) mois après notification de l'Ordre de Service de Démarrage.

4. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt écrites en français ou en anglais, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 26 avril 2019 à 12 heures, et devront comporter la mention suivante : « Sollicitation à Manifestations d'Intérêt, Services de Consultants N° 043 /ASMI/MINMIDT/PRECASEM/UCP/SPMi/04-2019, pour le recrutement d'un Consultant chargé de la mise en place d'une Plateforme de Redevabilité Sociale du Secteur Minier Camerounais.

5. Composition du dossier

Le Consultant devra être un Bureau d'Etude, une Organisation de la Société Civile ou un Cabinet spécialisée dans le développement, l'animation des sites web et dans la gouvernance. Il devra être de bonne réputation et ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle, dont cinq (05) ans au moins dans le développement des sites web et, avoir animé au moins trois (03) sites dans le secteur des mines au Cameroun et/ou dans un pays étranger.

Le personnel-clé comprendra :

a) Un Expert en Communication, ayant au minimum un diplôme de niveau BAC+5 (ou équivalent) et ayant une connaissance avérée dans le domaine ;

b) Un Expert du Numérique et de l'Administration de plateforme virtuelle, ayant au minimum un diplôme de niveau BAC+5 (ou équivalent) et ayant une connaissance avérée dans le domaine, et ;

c) Un Expert en Suivi-Evaluation, ayant au minimum un diplôme de niveau BAC+5 (ou équivalent) et ayant une connaissance avérée dans le domaine.

6. Renseignements Complémentaires

1. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 16 heures.

2. L'adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'Intérêt est :

Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du PRECASEM, B.P. 35491, Yaoundé (Cameroun), Bureau situé à Mballa II, rue Dragage, Rue Dragage, 2^e étage de l'immeuble siège sis 200 mètres avant l'entrée Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), Tél. : 679 70 14 00/694 81 41 94, email : minimidt_precasem@yahoo.com, avec copie à gsmananga@yahoo.fr.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le COORDONNATEUR

MANANGA GUILLAUME SOSTHENE

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CUED/SG/DEFI/SMPI/2019 DU 27/03/2019 POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA, EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet l'exécution de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction des bâtiments devant abriter les services de la Communauté Urbaine d'Edéa.

2. Consistance des prestations

Les missions objet de la prestation comprendront :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

Les travaux à réaliser seront définis dans le CCTP joint dans le Dossier d'Appel d'Offre.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel a Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'Etudes Techniques installées au Cameroun, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction des bâtiments publics.

4. Financement

La présente prestation est financée par le FEICOM à travers un crédit alloué à la Communauté Urbaine d'Edéa et incorporé dans son budget 2019 à la ligne 220 100. Le montant prévisionnel des travaux de construction du bâtiment est de **1 028 037 383F CFA**

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doivent être transmis au Service des Marchés Publics et des Investissements de la Communauté Urbaine d'Edéa B.P 282 Edéa Tél : 233 46 42 56 / 699 76 54 25 au plus tard **le 16 avril 2019 à 10 heures**, heure locale.

L'enveloppe contenant les enveloppes A et B susvisés devra porter uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/AMI/CUED/SG/DEFI/SMPI/2019 du 27/03/2019
POUR LA PRESELECTION DES ENTREPRISES EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DEVANT ABRITER LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE URBAINE
D'EDEA, EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

6. Composition du dossier

Les dossiers de Manifestation d'Intérêt devront être présentés dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur deux enveloppes.

La première enveloppe dite « Enveloppe A » portera la mention des pièces administratives et contiendra les documents ci-après :

N° d'ordre	Documents
A1	Une lettre de motivation ou de soumission dûment signée et timbrée à 1000F CFA par le soumissionnaire tenant lieu de Déclaration à Manifestation d'Intérêt et précisant brièvement sa proposition financière
A2	Une Attestation de non Redevance délivrée par le Centre des Impôts de rattachement du soumissionnaire
A3	Une Attestation de non Faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du soumissionnaire
A4	Une Attestation Pour Soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant le versement des cotisations sociales
A5	Une copie certifiée de la Carte de Contribuable datant de moins de trois (03) mois
A6	Une Attestation de non Exclusion des Marchés délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics
A7	Une Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de 1 ^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances
A8	L'accord du groupement et le pouvoir du signataire le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « Enveloppe B » portera la mention « offre technique ». elle contiendra les documents relatifs à la compétence et aux références des soumissionnaires constitués dans l'ordre suivant :

N° d'ordre	Documents
B1	Les références du Cabinet ou du Bureau d'Etudes pour les prestations similaires réalisées antérieurement (au moins cinq ans d'expérience)
B2	Liste des principaux responsables assortie de leurs CV datés et signés, les copies certifiées de leurs diplômes les plus élevés, ainsi que les attestations de disponibilité signées de chaque personnel.
B3	Un exposé sur la compréhension de la mission, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, assorti de la méthodologie, du chronogramme d'exécution et de l'organisation du suivi des travaux
B4	La liste des moyens techniques, logistiques ou matériels assortie de la justification de leur propriété

7. Critères d'évaluation

Critères de sélection

a) Critères éliminatoires

- Dossier administratif ou technique incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75/100 ;
- Etre sous le coup d'une suspension ou avoir été suspendu des Marchés Publics au Cameroun, ou encore avoir déjà été défaillant dans l'exécution d'un marché précédent ;
- Ingénieur non inscrit dans l'ordre ;

b) Critères de pré-qualification

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivantes.

N° d'ordre	Critères	Note
1	Présentation générale de l'Offre, compréhension de la mission et présentation de méthodologie, du chronogramme et organisation du travail	15 points
2	Références justifiée des prestations similaires et capacité financière	40 points
3	Moyens logistiques et matériels	05 points
4	Qualification et expérience du personnel	40 points
TOTAL		100 POINTS

Seuls les candidats qui auront totalisés à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 75% seront pré qualifiés pour l'Appel d'Offres Restreint subséquent.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Département des Services techniques de la Communauté Urbaine d'Edéa. Tél 679 45 91 02

9. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront invités à soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint conformément aux dispositions de l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2019 portant Code des Marchés Publics.

EDEA le 27 Mars 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZOKE Dieudonné

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N° 007/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 02 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 0042 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	CAMI (CAMEROON MOTORS INDUSTRIES)	150 000 003	149 998 503	Après négociation

Article 1^{er} – le soumissionnaire **CAMI (CAMEROON MOTORS INDUSTRIES)**, B.P : 1 740 Yaoundé, est retenu pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines destinés au Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **149 998 503 (cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trois) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.**

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

COMMUNIQUE N° 02/C/F.34/CDPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ F.34/CDPM//2019 DU 1ER MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MENOUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Menoua communique :

A été désigné attributaire pour les travaux de construction des forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités du Département de la Menoua (un lot), le soumissionnaire ci-après :

N°	Localités	Arrondissement	Coût prévisionnel (en FCFA)	Entreprises retenus	Montant soumission	Délais d'exécution
N° 1	FORAGE EQUIPE A ENDONG.	Santchou	8 500 000	ETS PHOENIX CROUP LIMITED BP : 13239 YAOUNDE Tel: 675 69 55 71	8 497 615	03 mois
N° 2	FORAGE EQUIPE A LACHEFFERIE FOUMELO. GROUPEMENT FOTOMENA	Fokoué	8 500 000		8 497 615	03 mois
N° 3	FORAGE EQUIPE A ZEM BAFOU	NKONG-NI	8 500 00		8 497 615	03 mois
N° 4	FORAGE EQUIPE AU LYCEE TECHNIQUE DE PENKA-MICHEL	PENKA-MICHEL	8 500 000		8 497 615	03 mois
N° 5	FORAGE EQUIPE AU CMA DE BALESSING	PENKA-MICHEL	8 500 000		8 497 615	03 mois

L'adjudicataire ci-dessus est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture de Dschang, Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement de sa lettre-commande. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la Commission Départementale des Marchés Publics du Département de la Menoua installé à la Préfecture de Dschang. /-

DSCHANG le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

EBUNE BALUNGELI Confiance

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°06/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°05/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 04 MARS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MANENGWASSA DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Pour les travaux de construction de deux blocs de deux (02) salles de classe à l'école Publique de Manengwassa dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.	Les ETS KLARA, BP : Nkongsamba Tél : 696 00 85 68	FCFA 30 984 491 (trente millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-onze) FCFA TTC..	cent vingt (120) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°01/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°01/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE A BONKENG DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Pour les travaux de construction de la case communautaire à BONKENG dans la commune de LOUM, arrondissement de LOUM département du MOUNGO région du Littoral.	ETS KABO MBO. BP : Nkongsamba Tél : 679 40 08 93	FCFA 19 882 287 (dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-sept) TTC	quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°02/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°02/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DES HANDICAPES' DANS LA COMMUNE DE LOUM ARRONDISSEMENT DE LOUM DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Travaux de construction d'un centre des handicapés dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du Littoral.	ETS KABIRO. BP : 50 Loum Tél : 677 75 74 40	FCFA 20 291 830 (vingt millions deux cent quatre vingt-onze mille huit cent trente) TTC	quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°03/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°03/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 28 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEASSI-BONEKO DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Pour les travaux de construction de réhabilitation de la route MEASSI-BONEKO dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.	ETS WAYIT, BP : 812 Nkongsamba Tél : 673 99 60 18	FCFA 27 716 490 (vingt-sept millions sept cent seize mille quatre cent quatre-vingt-dix) FCFA TTC.	quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°04/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 04 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX EN BÉTON ARMÉ ENTRÉ RÉSIDENCE PANTA-PMI PAR CHÔMECAM ET JEAN LE FILS ENTRÉ MAIRIE DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscité.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
pour les travaux de construction des caniveaux en béton armé entré résidence Panta-PMI par Chômecam et Jean Le Fils entré Mairie dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.	Les ETS MUSEC, BP : 4316 DOUALA Tél : 699 41 51 20	FCFA 42 436 303 (quarante-deux millions quatre cent trente-six mille trois cent trois) FCFA TTC	cent vingt (120) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE MENGUEME

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-MGME/CDPM/NS DU 18 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINTSAGOM DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°020/D/C-MGME/SG/2019 du 04 Avril 2019, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MINTSAGOM DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE	STE SAMARY ET CIE SARL	15 946 338	04 Mois	Adjudicataire
	ETS LE RETRAITE BP : 210 Ebolowa	16 299 927	03 Mois	Plus disant

L'Entreprise **STE SAMARY ET CIE SARL** Tél : **677 63 09 89** est retenue pour les l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes l'Ecole Publique de Mintsagom, dans la Commune de Mengueme pour un montant toutes taxes comprises de **Quinze millions neuf cent quarante-six mille trois cent trente-huit (15 946 338) francs CFA** et un délai d'exécution de six (04) mois.

Ladite entreprise est invitée à se présentée dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme pour l'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 8 Avril 2019

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°05/C/C/SG/CDPM/2019 DU 05/04/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM2019 DU 04 MARS POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DERRIÈRE LA FOURRIÈRE MUNICIPALE ET LA DESCENTE DE DAVID OILA DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM DÉPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Pour les travaux de construction des caniveaux derrière la Fourrière Municipale et la Descente de David Oila dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral	Les ETS MUSEC, BP : 4316 DOUALA Tél : 699 41 51 20	FCFA 25 441 499 (vingt-cinq millions quatre cent quarante un mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf) FCFA TTC.	quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA REFECTION ET LA REHABILITATION DU BATIMENT "A" DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 0040 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	Ets AMAL	19 885 073	19 885 073	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire **Ets AMAL**, est retenu pour la **réfection et la réhabilitation du bâtiment A de l'APME**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **19 885 073 (dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-cinq mille soixante-treize) FCFA et un délai de prestation de deux (02) mois calendaires.**

Lesdites sociétés sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de leur lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

COMMUNIQUE N° 01/C/F.34/CDPM/AC/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/F.34/CDPM/ /2019 DU L "MARS 2019 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MENOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Menoua communique :

A été désigné attributaire pour les travaux d'électrification rurale dans certaines localité du Département de la Menoua (Lot 1 : électrification rurale du village Balefe ; Lot 2 : électrification rurale du village Monong et Lot 3 : électrification rurale du village Letsa- Foto), le soumissionnaire ci-après :

Nombre de LOT	Intitule projet	Prestataire retenu	Montant TTC	Montant de soumission	Délai d'exécution
Lot 1	électrification rurale du village BALEFE, Groupement Bafou	Ets TSAFELEG BP : 1560 Douala Tel : 677 92 87 49 / 674 23 37 55	35 000 000 Fcfa	34 997 273 Fcfa	04 mois
Lot 2	électrification rurale du village Monong, Groupement Fontsa- Touala	Ets TSAFELEG BP : 1560 Douala Tel : 677 92 87 49 / 674 23 37 55	35 000 000 Fcfa	34 996 959 Fcfa	04 mois
Lot 3	électrification rurale du village Letsa-Foto	Ets TSAFELEG BP : 1560 Douala Tel : 677 92 87 49 / 674 23 37 55	15 550 000	15 546 700 Fcfa	04 mois

L'adjudicataire ci-dessus est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture de Dschang, Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement de sa lettre-commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la Commission Départementale des Marchés Publics du Département de la Menoua installé à la Préfecture de Dschang. /-

DSCHANG le 4 Avril 2019

Le PRÉFET

EBUNE BALUNGELI Confiance

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/APME/CIPM/2019 DU
21 FEVRIER 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET
COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE**

Par DECISION N° 039 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	GENERAL MAIL SERVICE (GMS)	17 172 000	17 172 000	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire **GENERAL MAIL SERVICE (GMS)**, est retenu pour la collecte, l'acheminement et la distribution du courrier et colis de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de **17 172 000 (dix-sept millions cent soixante-douze mille) FCFA et un délai des prestations de vingt-quatre (24) mois calendaires, donc douze (12) mois de tranche ferme et douze (12) mois de tranche conditionnelle.**

Lesdites sociétés sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de leur lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**COMMUNIQUE N° 006 /C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019
RELATIVE AU GARDIENNAGE DES LOCAUX ET ANNEXES DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
COMMUNIQUE :**

Par DECISION N° 0041 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	/	/	/	Aucun soumissionnaire

L'appel d'offres suscité est déclaré **infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant été enregistré pour la Demande de Cotation

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BAGDAMA AMATI René de Gaulle

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

COMMUNIQUE N° 007/C/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 02 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 0042 /APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	CAMI (CAMEROON MOTORS INDUSTRIES)	150 000 003	149 998 503	Après négociation

Article 1^{er} – le soumissionnaire **CAMI (CAMEROON MOTORS INDUSTRIES)**, B.P : 1 740 Yaoundé, est retenu pour pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines destinés au Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **149 998 503 (cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trois) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.**

Ladite société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA REFECTION ET LA REHABILITATION DU BATIMENT "A" DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE :

Par DECISION N° 0040 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	Ets AMAL	19 885 073	19 885 073	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire **Ets AMAL**, est retenu pour la **réfection et la réhabilitation du bâtiment A de l'APME**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **19 885 073 (dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-cinq mille soixante-treize) FCFA et un délai de prestation de deux (02) mois calendaires.**

Lesdites sociétés sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de leur lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/APME/CIPM/2019 DU 21 FEVRIER 2019 POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DU COURRIER ET COLIS DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COMMUNIQUE

Par DECISION N° 039 /APME/DG/DRHFM/SDFB/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en CFA	Montant corrigé de l'offre en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	GENERAL MAIL SERVICE (GMS)	17 172 000	17 172 000	RAS

Article 1^{er} – le soumissionnaire **GENERAL MAIL SERVICE (GMS)**, est retenu pour la collecte, l'acheminement et la distribution du courrier et colis de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME), pour le montant Toutes Taxes Comprises de **17 172 000 (dix-sept millions cent soixante-douze mille) FCFA et un délai des prestations de vingt-quatre (24) mois calendaires, donc douze (12) mois de tranche ferme et douze (12) mois de tranche conditionnelle.**

Lesdites sociétés sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à l'Agence de Promotion des petites et Moyennes Entreprises, pour l'établissement de leur lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE KAR-HAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/2019/AONO/C-KAR-HAY/CDPMD/T-AI DU 25/03/2019 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE 25 PANNEAUX SOLAIRES DANS DANS LA COMMUNES DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET LA REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux pour la fourniture et installation de 25 panneaux solaires dans dans la communes de kar-hay, Arrondissement de kar-hay. Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de Kar-Hay, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base de la Commune de Kar-Hay

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes ;
Etudes d'implantation ;

- les études techniques nécessaires ;
- " La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil [fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites] ;
- La fourniture et la pose de 12 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crose et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules)
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

, pour un coût estimatif total : Trente Six millions (36 000 000) francs cfa.

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement public. Exercice 2019, pour un coût estimatif total : Trente Six millions (36 000 000) francs cfa.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service à la Mairie de Kar-Hay.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kar-Hay, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de cinquante cinq mille (55 000) franc cfa payable à la recette Municipale de Kar-Hay au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le a à 14 Heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/2019/C-KAR-HAY/CDPMMD/T-AI DU
POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE 25 PANNEAUX SOLAIRES DANS
DANS LA COMMUNES DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY ET LA
REGION DE L'EXTREME NORD
LOT N°
n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Cautionnement Provisoire

720 000 EST LA CAUTION

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1 étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2 étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3 étape** ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet;

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;

e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;

f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

g) Non satisfaction, au moins, à seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22).

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c] Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d] Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 16 critères essentiels cidessous

- Présentation sur **04 critères** ;

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;

- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;

- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;

- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'of&e a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatrevingt- dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kar- Hay, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 25 Mars 2019

Le MAIRE

DANRA Raymond

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°01/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire ' N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 201 I, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINFI du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 02 avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant la Demande d'Appel d'Offre n°01/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 28 février 2019 Pour les travaux de construction de la case communautaire à BONKENG dans la commune de LOUM, arrondissement de LOUM département du MOUNGO région du Littoral.

-DECIDE-

Article 1er : Les ETS KABO MBO. BP : Nkongsamba Tél : 679 40 08 93 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'Appel d'Offre n°01/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CRPM/2019 du 28 février 2019 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la Lettre-Commande : Pour les travaux de construction de la case communautaire à BONKENG dans la



commune de LOUM, arrondissement de LOUM département du MOUNGO région du Littoral.

Montant de la Lettre-Commande : FCFA 19 882 287 (dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-sept) TTC.

Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°02/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire ' N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 201 I, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINF1 du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriale Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/CHM1NF1 du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINF1 du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINF1 du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 02 avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant la Demande d'Appel d'Offre n°02/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 28 février 2019 pour les travaux de construction d'un Centre des Handicapés dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.

-DECIDE

Article 1er : Les ETS KABIRO, BP : 50 Loum Tél : 677 75 74 40 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'Appel d'Offre n°02/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CRPM/2019 du 28 février 2019 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la Lettre-Commande : pour les travaux de construction d'un Centre des Handicapés dans la Commune de



Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.

Montant de la Lettre-Commande : 20 291 830 (vingt millions deux cent quatre-vingt-onze mille huit cent trente) FCFA TTC.

Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°03/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM**Autorité Contractante**

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire' N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 201 I, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINF1 du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriale Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/CHM1NF1 du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINF1 du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINF1 du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 02 avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant la Demande d'Appel d'Offre n°03/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 28 février pour les travaux de construction de réhabilitation de la route MEASSI-BONEKO dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Mounjo Région du littoral.

-DECIDE-

Article 1er : **Les ETS WAYIT, BP : 812 Nkongsamba Tél : 673 99 60 18** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'Appel d'Offre n°03/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CRPM/2019 du 28 février 2019 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la Lettre-Commande : pour les travaux de construction de réhabilitation de la route MEASSI-BONEKO dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Mounjo Région du littoral.

Montant de la Lettre-Commande : **27 716 490 (vingt-sept millions sept cent seize mille quatre cent quatre-vingt-dix) FCFA TTC.**

Délai d'exécution : **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°04/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire`' N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 201 I, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriale Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/C//MINFI du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINFI du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 02 avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant la Demande d'Appel d'Offre n°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 04 Mars 2019 pour les travaux de construction des caniveaux en béton armé entré résidence Panta-PMI par Chômeecam et Jean Le Fils entré Mairie dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.

-DECIDE-

Article 1er : Les ETS MUSEC, BP : 4316 DOUALA Tél : 699 41 51 20 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'Appel d'Offre n°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CRPM/2019 du 04 Mars 2019 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la Lettre-Commande : pour les travaux de construction des caniveaux en béton armé entré résidence
JDM n° 1781 du 8 Avril 2019

Page 220 sur 258



Panta-PML par Chômecam et Jean Le Fils entré Mairie dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.

Montant de la Lettre-Commande : 42 436 303 (quarante-deux millions quatre cent trente-six mille trois cent trois) FCFA TTC

Délai d'exécution : cent vingt (120) jours calendaires.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°05/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINF1 du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriale Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/C//MINFI du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINFI du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 02 avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant la Demande d'Appel d'Offre n°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 04 Mars 2019 Lot 2 pour les travaux de construction des caniveaux derrière la Fourrière Municipale et la Descente de David Oila dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Mounjo Région du littoral.

-DEC-IDE

Article 1er : Les ETS MUSEC, BP : 4316 DOUALA Tél : 699 41 51 20 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'Appel d'Offre n°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CRPM/2019 du 04 Mars 2019 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la Lettre-Commande : pour les travaux de construction des caniveaux derrière la Fourrière Municipale et la

Descente de David Oila dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.

Montant de la Lettre-Commande : 25 441 499 (vingt-cinq millions quatre cent quarante un mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf) FCFA TTC.

Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°06/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM Autorité Contractante

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINF1 du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriale Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/C/MINF1 du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINF1 du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINF1 du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 02 avril 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant la Demande d'Appel d'Offre n°05/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 04 Mars 2019 pour les travaux de construction de deux blocs de deux (02) salles de classe à l'école Publique de Manengwassa dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral

-DECIDE-

Article 1^{er} : Les ETS KLARA, BP : Nkongsamba Tél : 696 00 85 68 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande d'Appel d'Offre n°04/AONO/COMMUNE-LOUM/SG/CRPM/2019 du 04 Mars 2019 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la Lettre-Commande : pour les travaux de construction de deux blocs de deux (02) salles de classe à l'école

Publique de Manengwassa dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral.

Montant de la Lettre-Commande : 30 984 491 (trente millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-onze) FCFA TTC.

Délai d'exécution : cent vingt (120) jours calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 5 Avril 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

DECISION N° 0042/APME/DG/DRHFM/SDBF/SMPA/2019 DU 03 AVRIL 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 02 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 DU 26 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VEHICULES TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun ;

Vu la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des petites et moyennes entreprises au Cameroun ;

Vu la loi N° 2015/01 du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2010/001 du 13 avril 2010 ;

Vu la loi N° 2017/010 du 10 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la loi N° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu la loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat des autres entités Publiques ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/629 du 25 octobre 2018 portant réorganisation de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;

Vu le décret no 2014/543 du 10 Décembre 2014 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ;

Vu le décret n° 2018 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu la Lettre-Circulaire n° 0005 /LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 Précisant les mesures à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Décision n°00000200/D/MINMAP/DAJ/MNAS du 16 Mars 2018 constatant à titre transitoire, la commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) ;

VU le Dossier d'Appel D'offres International Ouvert N° 02 /AOIO/MINPMEESA/APME/DG/CIPM/2018 du 26 novembre 2018 pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines a l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises destinés au Programme TRANSFAGRI

Vu le procès-verbal de la Commission interne de Passation des Marchés du 26 Février 2019

DECIDE :

Article 1^{er} – le soumissionnaire CAMI (CAMEROON MOTORS INDUSTRIES), B.P : 1 740 Yaoundé, est retenu pour pour la fourniture de six (06) véhicules type pick-up 4x4 double cabines destinés au Programme Intégré de Valorisation et de Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 149 998 503 (cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent trois) FCFA et un délai de prestation de trente (30) jours calendaires.

Article 2 - La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE BAMENDA 3E

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER'S NOTICE N° 03/ONIT/BIIC/BIIICTB/ 2019 OF 02/04/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF ANURSERY BLOCK AT G.N.S. ALAHLIE AT NKWEN IN BAMENDA III MUNICIPALITY IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION, BY EMERGENCY PROCEDURE FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2019 Public investment Budget, the MAYOR of Bamenda III Council; Project Owner and Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to Tender for the **construction of a nursery block at G.N.S. Alahlie at Nkwen in Bamenda III municipality, Mezam division, of the North West Region**

2. Nature of services

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Earth works
- Foundation
- Masonry elevation
- Carpentry-roof works
- Electricity
- Painting
- VDR drainage

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 25 000 000 (twenty five millions) CPA Francs

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2019 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Bamenda III Council, Telephone N° (237) 677 665180, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Bamenda III Council Telephone N°(237) 677 665 180 as soon as this notice is published against payment of the sum of fifty five (50, 000) CFA francs, payable at the Bamenda III Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (copies) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Bamenda III Council not later than **22/04/2019 at 10 AM local time** and should carry the inscription:

«OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° .003/ONIT/BIIC/BI1ICTB/ 2019 OF 02/04/2019 FOR THE construction of a nursery block at G.N.S. Alahlle at Nkwen in Bamenda III municipality, Mezam division, of the North West Region

"To be opened only during the bid-opening session "By EMERGENCY PROCEDURE

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **three (03) calendar months**

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **500 000 CFA (five Hundred thousand) CFA Francs**, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **23/04/2019 at 11AM local time**, in the conference hall of Bamenda III Council, by the Bamenda III Council Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria • Outright elimination during the opening session of the bids

1. Absence of the bid bond
- Elimination during the evaluation of bids by the adhoc committee
2. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
3. Deadline for delivery higher than prescribed:
4. False declaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
8. Non respect of 75% of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit;
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages;
10. Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender 23456789

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive (yes) or negative (no) with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account. The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminary criteria and at least **75%** of the essential criteria. Pursuant to justification by bidder, unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Bamenda III Council Telephone N°(237) 677 665180

BAMENDA le 2 Avril 2019

Le MAYOR

FONGU CLETUS

PREFECTURE DU FARO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/D46/SP/2019 DU 04/04/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORD.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2019, le Préfet du Département du Faro (Autorité Contractante) lance pour le compte de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de BÉKA un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Béka, Département du Faro, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- > Travaux Préparatoires-études;
- > Terrassement;
- > Fondation ;
- > Maçonnerie-Elévation
- > Charpente-Couverture;
- > Menuiserie Métallique ;
- > Plomberie Sanitaire ;
- > Electricité ;
- > Peinture ;
- > VRD;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 500 000 (Vingt-sept millions cinq cent mille) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base au titre de l'Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro ainsi qu'à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Préfecture de Poli.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Préfecture de Poli, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (cinquante mille) 50 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette des Finances de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Préfet du Département du Faro au plus tard le **02/05/2019 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°03/AONO/D46/SP du 04/04/2019
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE
L'EDUCATION DE BASE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DUFARO, RÉGION DU NORD.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 550 000 (Cinq cent cinquante mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02/05/2019 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Faro, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence de la Caution de Soumission ;
- La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans "l'Offre financière" ;
- La note technique inférieure à 70% de OUI (soit 33 OUI sur 46).

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent être datés de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques
---	------------------------------------	-------------------

2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaire ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Poli, au Secrétariat Particulier de Monsieur le Préfet du Département du Faro ainsi qu'à la Délégation Départementale de l'Education de Base du Faro.

POLI le 4 Avril 2019

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE BABESSI

THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HEREBY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEEN RE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OF LOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/4/2019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY OF A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE AFORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIRSI/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Ndop Council, Contract Award Service not later than 05th/04/2019 at 10:00 am local time and should carry the inscription:</p> <p style="text-align: center;">« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01/ONIT/MINDLEVEL/BC/BCITB/2019 OF 04th/03/2019 FOR THE ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO VILLAGE, BABESSISUB DIVISION, NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION »</p> <p style="text-align: center;">"To be opened only during the bid-opening session"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Tuesday, the 16th of April 2019</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 05th /04/2019 at 11 AM local time, in the conference hall of the Babessi Council Internal Tenders' Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Tuesday, the 16th of April 2019</p>

BABESSI le 1 Avril 2019

Le MAYOR

CHOH ISSA

COMMUNE DE BABESSI

THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HERE BY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEEN RE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OFLOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY OF A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE A FORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIRSI/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Babessi council service of award not later than 5th MARCH 2019 at 10 AM local time and should carry the inscription:</p> <p>OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 3 /ONIT/ MINDDEVEL /BC/BCITB/2019 OF 4TH MARCH 2019 FOR THE CONSTRUCTION OF 2 CLASSROOMS IN GS BABESSI, GR 1 IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.</p> <p style="text-align: center;">"To be opened only during the bid-opening session"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">Tuesday, the 16th of April 2019</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 5th APRIL 2019 at 11AM local time, in the Babessi Council Hall, by the Babessi Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">Tuesday, the 16th of April 2019</p>

BABESSI le 1 Avril 2019

Le MAYOR

CHOH ISSA

COMMUNE DE POLI

COMMUNIQUE N°01/C/C-POLI/SG/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-POLI/CDPM-F/2019 DU 25 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE WINDÉPINTCHOUMBA, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage, informe le public que par Décision N°01/D/C-POLI/SG/19 du 28 MAES 2019

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai suivants :

Référence de la consultation	Entreprise	Montant TTC	Delai d'Exécution
N°01/AONO/C-POLI/CDPMF/ 2019 du 25 février 2019	ETS KOKAM GILBERT, P P. . 75 Po//, tél. : (+237) 696 57 33 29.	24 973 420	Trois (03) mois

L'entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Poli, dans un délai de jours à compter de la date de publication du présent communiqué en vue de la souscription de son projet de lettre commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

AN&AACUTE;POLIS le 28 Mars 2019

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE POLI

COMMUNIQUE N°01/C/C-POLI/SG/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-POLI/CDPM-F/2019 DU 25 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE WINDÉPINTCHOUMBA, COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage, informe le public que par Décision N°01/D/C-POLI/SG/19 du 28 MAES 2019

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai suivants :

Référence de la consultation	Entreprise	Montant TTC	Delai d'Exécution
N°01/AONO/C-POLI/CDPMF/ 2019 du 25 février 2019	ETS KOKAM GILBERT, P P. . 75 Po//, tél. : (+237) 696 57 33 29.	24 973 420	Trois (03) mois

L'entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Poli, dans un délai de jours à compter de la date de publication du présent communiqué en vue de la souscription de son projet de lettre commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

AN&AACUTE;POLIS le 28 Mars 2019

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE BABESSI

THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HERE BY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEEN RE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OFLOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY OF A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE A FORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIRSI/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, the service of public contracts of BABESSI COUNCIL, Tel: 670 61 59 79 / 652 99 60 63 not later than 05/04/2019 at 10 am and should carry the inscription:</p> <p style="text-align: center;">OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 04/ONIT/BC/ PiB/BCITB 12019 OF 04/03/2019 FOR THE CAPACITY BUILDING OF LOCAL ACTORS ON EMERGENCY HUMMANITARIAN RESPONSE IN DISASTER MANAGEMENT IN BABESSI COUNCIL AREA OF NGOKETUNJIA DIVISION NORTH WEST REGION</p> <p style="text-align: center;">"To be opened only during the bid-opening session"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">Tuesday, the 16th of April 2019</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in two phases. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score. The opening of administrative documents and the technical bids on 05/04/2019 at 11 am local time at the BABESSI CONFERENCE hall situated at the council premises. Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person. The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of 75% for Old enterprises and 60% for new enterprises.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">Tuesday, the 16th of April 2019</p>

BABESSI le 1 Avril 2019

Le MAYOR

CHOH ISSA

COMMUNE DE BAMENDA 3E

NOTICE FOR CONSULTATION CONSULTATION NO.001/RQ/MINMAP/BM1C/BIIICTB/2019 OF 02/04/2019 FOR THE FURNISHING OF MEDICAL EQUIPMENT AT MEDICALIZED HEALTH CENTRE NKWEN IN BAMENDA III SUB DIVISION MEZAM DIVISION IN THE NORTH WEST REGION.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2019 Investment Budget, the Mayor of Bamenda III Contracting Authority, hereby launches, **a Request for Quotation for the Furnishing of Medical Equipment In NKWEN MEDICALIZED Health Centre Bamenda III In Mezam Division of the North West Region.**

2. Nature of services

See document 3.3 technical description

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 8500 000 (Eight million five hundred thousand)

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain.

6. Financing

This project shall be financed by the MINSANTE 2019 Public Investment Budget.

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Bamenda III Council. Telephone N° (237) 67766S180, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

Acquisition of The tender file may be obtained from the Bamenda III Council Telephone N° (237) 67766S180 soon as this notice is published against payment of the sum of **25.000.000 francs** payable at the Bamenda III Municipality Treasury, representing the cost of purchasing the tender file

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 08 (eight) copies including 01 (one) original and 07 (seven) copies should reach the Bamenda III council not later than **22/04/2019 at 10AM** local time at 10AM local time and should carry the inscription:

CONSULTATION No.001/RQ/MINMAP/BM1C/BIICTB/2019 of 02/04/2019 FOR THE FURNISHING OF MEDICAL EQUIPMENT AT MEDICALIZED HEALTH CENTRE NKWEN IN BAMENDA III SUB DIVISION MEZAM DIVISION IN THE NORTH WEST REGION.

To be opened only during the Tenders Board Opening session »

10. Delivery deadline

The deadline of execution is Sixty (60) days from the date of notification for this Jobbing Order to begin

11. Bid bond

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond Issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of **170 000 CFA (One Hundred and Seventy Thousand Francs) CFA** and valid for thirty (30)days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender. They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of launching of the tenders or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Opening of bids

Bids will be opened on the **22/04/2019 at 11 Am** or their mandated by the Bamenda HI Council Tender's Board, in the presence of the bidders or representatives with full knowledge of the files if they so desire.

The bids will be evaluated inclusively of value added tax (VAT) and all taxes inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Evluation critera

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (60) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Complementary information

Complementay technical information may be obtained during working hours at the Bamenda ill Council Telephone N° (237) 677 665180

BAMENDA le 2 Avril 2019

Le MAYOR

FONGU CLETUS

COMMUNE DE BAMENDA 3E

NOTICE FOR CONSULTATION SUBJECT MATTER: CONSULTATION N° 002/RQ /BIII/BIICITB/2019 OF FOR THE REHABILITATION OF INTERGRATED HEALTH CENTER NKWEN INBAMENDA III SUB-DIVISION IN MEZAM DIVISION FINANCING: MINSANTE, PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2019

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2019 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda 3 Council, Contracting Authority hereby launches, a Request for Quotation for the rehabilitation of IHC NKWEN in BAMENDA 3 sub-Division in Mezam Division.

2. Nature of services

Nature of works The Works to be done consists of;

-PRELIMINARY WORKS

-ROOF WORKS -MASONARY WORKS

-OPENINGS -ELECTRICAL REPAIRS

-PLUMBING AND SANITARY REPAIRS

-TILING OF FLOORS

-DRAINAGE

-EXTERNAL WORKS

-EQUIPMENTS

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 15.000.000 FCFA (Fifteen million CFA)

4. allotment

The lot is as follows: **REHABILITATION OF THE IHC NKWEN IN BAMENDA III**

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are In compliance with the Cameroon laws.

6. Financing

Financing Works which form the subject of this Consultation shall be financed by the 2019 Public Investment Budget of the MINSANTE, budget head No.....

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Bamenda III Council, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Bamenda III Council upon presentation of a non-refundable treasury receipt of **30.000CFA francs (Thirty thousand francs CFA)** bearing the name of the company.

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 06 (Six) copies including 01 (five) copies marked as such, should reach the Bamenda III Council not later than **22/04/2019 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription; 0 (12 AVR 2019)

« CONSULTATION N° .002/ RQ /BIII/BIICITB/2019 of FOR THE REHABILITATION OF INTERGRATED HEALTH CENTER NKWEN IN BAMENDA III SUB-DIVISION IN MEZAM DIVISION »

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Consultation is 60 Days

11. Bid bond

Each bidder must Include In the administrative file, a bid bond (caution) issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry In charge of Finance and whose list Is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 300.000 CPA (three hundred thousand francs CFA) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true certified copies, certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Consultation. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the Notice of consultation. Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be penalised or rejected. This refers especially to the absence of a bid bond (caution) issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance, as well as absence of any administrative document.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase The opening of the administrative file, the Technical and Financial files will take place on the **22/04/2019 at 11:00 AM** local time, in the conference hall of the Bamenda III Council, by the Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Panelised and/or Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete technical and/or financial file;
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINAAAP
9. Financial situation below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- References of the company in similar achievements;
- 3- Quality of the personnel;
- 4- Technical organization of the works;
- 5- Safety measures on the site;
- 6- Logistics;
- 7- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 8- Special Technical Clauses Initialed in all the pages and signed at the last page;
- 9- Special Administrative Clauses completed and Initialed in all the pages and signed at the last page

15. Award

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account. The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest feasible amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the panelised/eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical Information may be obtained during working hours from the Bamenda III Council.

BAMENDA le 2 Avril 2019

Le MAYOR

FONGU CLETUS

COMMUNE DE BAZOU

AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU/2019 POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAGNOUN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 40531 07 641734 2272 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'équiper le centre de santé de Bagnoun en matériel médical, le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante lance un Avis de Consultation pour cette fourniture.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de : huit millions (8 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public, exercice 2019

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de Bazou (Service de passation des Marchés).

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Bazou (Service de passation des Marchés), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de vingt mille (20000) Francs CFA non remboursable, payable

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Bazou (Service de passation des Marchés), au plus tard le 18 Avril 2019 à 10 heures locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/C1PM-BAZOU/C-BAZOU/2019 Du POUR LA FOURNITURE EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAGNOUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à soixante (60) jours

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses Pièces Administratives, soumission d'un montant de cent soixante mille (160 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 18/04/2019 à 11 heures (heure locale), par la Commission Interne de la Commune de Bazou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Dossier Administratif au terme du dépouillement ;
- Production des Offres en nombre insuffisant ;
- Absence de la caution de soumission au terme du dépouillement ;
- Offre non conforme au descriptif technique
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Toute offre n'ayant satisfait à au moins six (06) critères essentiels sur les neuf(09) existants sera rejetés.

Critères essentiels

1-Les références du soumissionnaire dans le domaine (03 critères) ;

- De un à trois (3) références (01 critère) ;
- Plus de trois (03) références (02 critères) ;

Les originaux des contrats peuvent être demandés à tout moment sous peine de disqualification.

2-Délai de livraison (01 critère) ;

- délai de livraison inférieur à 30 jours

3-Service après vente (03 critères) ;

- engagement d'un représentant installé au Cameroun à fournir les pièces de rechange (01 critère) ;
- Certification du fonctionnement d'un service d'entretien compétent apte à assurer une maintenance préventive et curative (01 critère) ;
- Certificat d'origine (01 critère)

4-Documents financiers (02 critères)

- Sous-détail des prix unitaires en lettres et en chiffres ;
- Bordereau des prix unitaires en lettres et en chiffres.

12. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Descriptif Technique, qui présente l'offre des prix la moins disante et qui dispose des capacités financières.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date

limite fixée pour la remise des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bazou (Service de passation des Marchés).

BAZOU le 2 Avril 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BABESSI

THE MAYOR, BABESSI COUNCIL TO ALL POTENTIAL BIDDERS SUBJECT: ADDENDUM NO 001/BC/BCTB/SG/2019 FOR THE EXTENSION OF THE BID OPENING SESSION THE GENERAL PUBLIC AND BIDDERS WHO TENDERED OR INTEND TO TENDER FOR PROJECTS LAUNCHED ON THE 4TH OF MARCH, 2019, ARE HERE BY INFORM THAT THE BID OPENING SESSION THAT WAS INITIALLY SLATED FOR THE 5TH OF APRIL; 2019; HAS BEEN RE SCHEDULED AS FOLLOWS: S/N NAME OF PROJECT REF INITIAL DATE NEW OPENING DATE TIME 1 ELECTRIFICATION OF SOME QUARTERS IN BABUNGO TENDER NO 01/BC/MINDEVVEL OF 4/3/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 2 CONSTRUCTION OFLOW COST HOUSING AT BABESSI TENDER NO 02/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 3 CONSTRUCTION OF A BLOCK OF 2 CLASSROOMS AT G.S GROUP I BABESSI TENDER NO 03/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM 4 CAPACITY BUILDING OF INSTITUTIONAL ACTORS TENDER NO 04/BC/BCTB/2019 5/42019 TUESDAY, THE 16TH OF APRIL 2019 11.AM IT IS WORTH NOTHING THAT THE ABSENCE OR NON-CONFORMITY OF A DOCUMENT IN THE ADMINISTRATIVE FILE MAY NOT CONSTITUTE ELIMINATORY CRITERIA AS INITIALLY STATED. POTENTIAL BIDDERS ARE THEREFORE ADVISED TO AVAIL THEMSELVES WITH THE A FORE CITED MODIFICATIONS AND ACT ACCORDINGLY. ALL OTHER PROVISIONS OF THE TENDERS CITED ABOVE REMAIN UNCHANGED. ACCEPT SIRSI/ MADAMES, MY SINCERE REGARDS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Each offer drafted In English or French In 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the BABESSI council service of award not later than 5th APRIL 2019 at 10:00 AM local time and should carry the inscription:</p> <p>OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 02./ONIT/MINDEVVEL/BC/BCITB/2019 OF 4th MARCH 2019 FOR CONSTRUCTION OF A THREE APARTMENTS LOW COST HOUSE AT BABESSI IN NGOKETUNJIA DIVISION OF THE NORTH WEST REGION</p> <p style="text-align: center;">"To be opened only during the bid-opening session"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">Tuesday, the 16th of April 2019</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 5th APRIL 2019 at 11 AM local time, in the BABESSI Council Hall, by the BABESSI Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of</p>



their choice.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

Tuesday, the 16th of April 2019

BABESSI le 1 Avril 2019

Le MAYOR

CHOH ISSA

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm